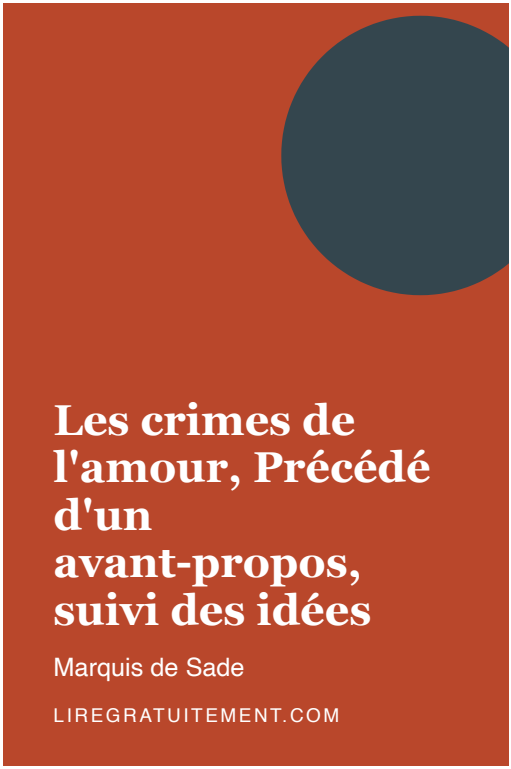


Les crimes de l'amour Précédé d'un avant-propos, suivi des idées sur les romans, de

l'auteur des crimes de l'amour à Villeterque, d'une notice bio-bibliographique du marquis de Sade: l'homme et ses écrits et du discours prononcé par le marquis de Sade à la section des piques.

Sade

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

L'AUTEUR

DES

CRIMES DE L'AMOUR

À VILLETERQUE

FOLLICULAIRE[12]

Je suis convaincu il y a bien longtemps que les injures dictées par l'envie, ou par quelque autre motif plus vif encore, parvenant ensuite à nous par le souffle empesté d'un folliculaire, ne doivent pas affecter davantage un homme de lettres, que ne l'est des aboiements du mâtin de basse-cour, le voyageur paisible et raisonnable. Plein de mépris en conséquence pour l'impertinente diatribe du folliculaire Villeterque, je ne prendrais assurément pas la peine d'y répondre, si je ne voulais mettre le public en garde contre les perpétuelles diffamations de ces messieurs.

Par le sot compte que Villeterque rend des _Crimes de l'Amour_, il est clair qu'il ne les a pas lus; s'il les connaissait, il ne me ferait pas dire ce à quoi je n'ai jamais pensé; il n'isolerait pas des phrases qu'on lui a dictées sans doute, pour, en les tronquant à sa guise, leur donner ensuite un sens qu'elles n'eurent jamais.

Cependant, sans l'avoir lu (je viens de le prouver) Villeterque débute par traiter mon ouvrage de DÉTESTABLE et par assurer CHARITABLEMENT _que cet ouvrage DÉTESTABLE, vient d'un homme soupçonné d'en avoir fait un plus HORRIBLE encore_.

Ici, je somme Villeterque de deux choses auxquelles il ne peut se refuser: 1º de publier, non des phrases isolées, tronquées, défigurées, mais des traits entiers qui prouvent que mon livre mérite la qualification de DÉTESTABLE, tandis que ceux qui l'ont lu, conviennent, au contraire, que la morale la plus épurée en forme la base principale; ensuite, je le somme de PROUVER que je suis l'auteur de ce livre plus HORRIBLE encore. Il n'y a qu'un calomniateur qui jette ainsi, sans aucune preuve, des soupçons sur la probité d'un individu. L'homme véritablement honnête prouve, nomme et ne soupçonne pas. Or, Villeterque dénonce sans prouver; il fait planer sur ma tête un affreux soupçon sans l'éclaircir, sans le constater; Villeterque est donc un calomniateur; donc Villeterque ne rougit pas de se montrer comme un calomniateur, même avant que de commencer sa diatribe.

Quoi qu'il en soit, j'ai dit et affirme que je n'avais point fait de _livres immoraux_, que je n'en ferai jamais; je le répète encore ici, et non pas au folliculaire Villeterque, j'aurais l'air d'être jaloux de son opinion, mais au public dont je respecte le jugement autant que je méprise celui de Villeterque[13].

Après cette première gentillesse, l'écrivassier entre en matière; suivons-le, si le dégoût ne nous arrête pas; car il est difficile de suivre Villeterque sans dégoût: il en fait éprouver pour ses opinions, il en fait naître pour ses écrits, ou plutôt pour ses plagiats, il en inspire... N'importe, un peu de courage.

Dans mon _Idée sur les Romans_, le très-ignare Villeterque assure qu'avec une _apparente érudition_, je tombe dans une infinité d'erreurs. Ne serait-ce pas encore ici le cas de prouver? Mais il faudrait avoir soi-même un peu d'_érudition_ pour relever des erreurs en _érudition_, et Villeterque, qui va bientôt

prouver qu'il n'a même pas connaissance des livres scholastiques, est bien loin de l'_érudition_ qu'il faudrait pour prouver mes erreurs. Aussi se contente-t-il de dire que j'en commets, sans oser les relever. Certes, il n'est pas difficile de critiquer ainsi; je ne m'étonne plus s'il y a tant de critiques et si peu de bons ouvrages; et voilà pourquoi la plupart de ces journaux de littérature, à commencer par celui de Villeterque, ne seraient nullement connus, si leurs rédacteurs ne les glissaient dans les poches comme ces adresses de charlatans lancées dans les rues.

Mes erreurs bien établies, bien démontrées, comme on le voit, sur la parole du savant Villeterque qui n'ose pourtant en citer une, l'aimable folliculaire passe à mes principes, et c'est ici où il est profond: c'est ici où Villeterque tonne, foudroie: on ne tient point à la finesse, à la sagacité de ses raisonnements; ce sont des éclairs, c'est de la foudre; malheur à qui n'est pas convaincu, dès qu'Aliboron-Villeterque a parlé!

Oui, docte et profond _Vile stercus_, j'ai dit et je dis encore que l'étude des grands maîtres m'avait prouvé que ce n'était pas toujours en faisant triompher la vertu qu'on pouvait prétendre à l'intérêt dans un roman ou dans une tragédie; que cette règle ni dans la nature, ni dans Aristote, ni dans aucune de nos poétiques, est seulement celle à laquelle il faudrait que tous les hommes s'assujettissent pour leur bonheur commun, sans être absolument essentielle dans un ouvrage dramatique de quelque genre qu'il soit; mais ce ne sont point mes principes que je donne ici; je n'invente rien, qu'on me lise, et l'on verra que, non-seulement ce que je rapporte en cet endroit de mon discours n'est que le résultat de l'effet produit par l'étude des grands maîtres, mais que je ne me suis même pas assujetti à cette maxime, telle bonne, telle

sage que je la croie. Car enfin, quels sont les deux principaux ressorts de l'art dramatique? Tous les bons auteurs ne nous ont-ils pas dit que c'était la _terreur_ et la _pitié_. Or, d'où peut naître la _terreur_, si ce n'est des tableaux du crime triomphant, et d'où naît la _pitié_, si ce n'est de ceux de la vertu malheureuse? Il faut donc ou renoncer à l'intérêt ou se soumettre à ces principes. Que Villeterque n'ait pas assez lu pour être persuadé de la bonté de ces bases, rien de plus simple. Il est inutile de connaître les règles d'un art quand on s'en tient à faire des _Veillées_ qui _endorment_, ou à copier de petits contes dans les _Mille et une Nuits_, pour les donner ensuite _orgueilleusement_ sous son nom. Mais si le plagiaire Villeterque ignore ces principes, parce qu'il ignore à peu près tout, du moins il ne les conteste pas; et quand, pour prix de son journal, il a escroqué quelques billets de comédie, et que, placé au rang des _gratis_, on lui donne, pour sa mauvaise monnaie, la représentation des chefs-d'oeuvre de Racine et de Voltaire, qu'il apprenne donc là, en voyant _Mahomet_, par exemple, que Palmire et Séide périssent l'un et l'autre innocents et vertueux, tandis que Mahomet triomphe; qu'il se convainque à _Britannicus_ que ce jeune prince et sa maîtresse meurent vertueux et innocents pendant que Néron règne; qu'il voie la même chose dans _Polyeucte_, dans _Phèdre_, etc. etc.; qu'en ouvrant Richardson, lorsqu'il est de retour chez lui, il voie à quel degré ce célèbre Anglais intéresse en rendant la vertu malheureuse; voilà des vérités dont je voudrais que Villeterque se convainquît, et s'il pouvait l'être, il blâmerait moins _bilieusement_, moins _arrogamment_, moins _sottement_ enfin, ceux qui les mettent en pratique, à l'exemple de nos plus grands maîtres. Mais c'est que Villeterque, qui n'est pas un grand maître, ne connaît pas les ouvrages des grands maîtres; c'est qu'aussitôt

qu'on arrache la cognée du bilieux Villeterque, le cher homme ne sait plus où il en est. Écoutons néanmoins cet _original_, quand il parle de l'usage que je fais des principes; oh! c'est ici que le _pédant_ est bon à entendre.

Je dis que pour intéresser, il faut quelquefois que le vice offense la vertu; je dis que c'est un moyen sûr de prétendre à l'intérêt, et sur cet axiome, Villeterque attaque ma moralité. _En vérité, en vérité_, je vous le dis, Villeterque, mais vous êtes aussi _bête_ en jugeant les hommes qu'en prononçant sur leurs ouvrages. Ce que j'établis ici est peut-être le plus bel éloge qu'il soit possible de faire de la vertu, et en effet, si elle n'était pas aussi belle, pleurerait-on ses infortunes? si moi-même je ne la croyais pas l'idole la plus respectable des hommes, dirais-je aux auteurs dramatiques: Quand vous voudrez inspirer la pitié, osez attaquer un instant ce que le ciel et la terre ont de plus beau, et vous verrez de quelle amertume sont les larmes produites par ce sacrilège? Je fais donc l'éloge de la vertu quand Villeterque m'accuse de rébellion à son culte; mais Villeterque, qui n'est pas vertueux sans doute, ne sait pas comment on adore la vertu. Aux seuls sectateurs d'une divinité appartient l'accès de son temple, et Villeterque qui n'a peut-être ni divinité ni culte, ne connaît pas un mot de tout cela; mais quand la page d'ensuite, Villeterque assure que penser comme nos grands maîtres, qu'honorer comme eux la vertu, devient une preuve indubitable que je suis l'auteur du livre où elle est le plus humiliée, on avouera que c'est là où la logique de Villeterque éclate dans tout son jour. Je prouve que sans mettre en action la vertu, il est impossible de faire un bon ouvrage dramatique; je l'élève, puisque je pense et que je dis que l'indignation, la colère, les larmes doivent être le résultat des insultes qu'elle reçoit ou des malheurs qu'elle éprouve, et de là, se-

lon Villeterque, il s'ensuit que je suis l'auteur du livre exécrable où l'on voit précisément tout le contraire des principes que je professe et que j'établis! Oui, certes, tout le contraire; car l'auteur du livre dont il s'agit ne semble prêter au vice de l'empire sur la vertu que par méchanceté... que par libertinage; dessein perfide duquel sans doute il n'a pas cru devoir retirer aucun intérêt dramatique, tandis que les modèles que je cite ont toujours pris une marche contraire et que moi, tant que ma faiblesse m'a permis de suivre ces maîtres, je n'ai montré le vice dans mes ouvrages que sous les couleurs les plus capables de le faire à jamais détester, et que, si parfois je lui ai laissé quelque succès sur la vertu, ce n'a jamais été que pour rendre celle-ci plus intéressante et plus belle. En agissant par des voies opposées à celles de l'auteur du livre en question, je n'ai donc pas consacré les principes de cet auteur; en abhorrant ces principes et m'en éloignant dans mes ouvrages, je n'ai donc pas pu les adopter; et l'inconséquent Villeterque, qui imagine prouver mes torts, précisément par ce qui m'en disculpe, n'est donc plus qu'un lâche _calomniateur_ qu'il est important de démasquer.

Mais à quoi servent ces tableaux du crime triomphant? dit le folliculaire. Ils servent, Villeterque, à mettre les tableaux contraires dans un plus beau jour, et c'est assez prouver leur utilité. Au surplus, où le crime triomphe-t-il dans ces nouvelles que vous attaquez avec autant de _bêtise_ que d'_impudence_? Qu'on m'en permette une très-courte analyse seulement, pour prouver au public que Villeterque ne sait ce qu'il dit quand il prétend que je donne dans ces nouvelles le plus grand ascendant au vice sur la vertu.

Où la vertu se trouve-t-elle mieux récompensée que dans _Juliette et Raunai_?

Si elle est malheureuse dans la _Double Épreuve_, y voit-on le crime triompher? Assurément non, puisqu'il n'y a pas un seul personnage criminel dans cette nouvelle toute sentimentale.

La vertu, comme dans _Clarisse_, succombe, j'en conviens, dans _Henriette Stralsond_; mais le crime n'y est-il pas puni par la main même de la vertu?

Dans _Faxelange_, ne l'est-il pas plus rigoureusement encore, et la vertu n'est-elle pas délivrée de ses fers?

Le fatalisme de _Florville de Courval_ laisse-t-il triompher le crime? Tous ceux qui s'y commettent involontairement, ne sont que les effets de ce fatalisme dont les Grecs armaient la main de leurs dieux; ne voyons-nous pas tous les jours les mêmes évènements dans les malheurs d'_OEdipe_ et de sa famille?

Où le crime est-il plus malheureux et mieux puni que dans _Rodrigue_?

Le plus doux hymen ne couronne-t-il point la vertu dans _Laurence et Antonio_, et le crime n'y succombe-t-il pas?

Dans _Ernestine_, n'est-ce pas de la main du vertueux père de cette infortunée qu'Oxtiern est puni?

N'est-ce pas sur un échafaud que monte le crime, dans _Dorgeville_?

Les remords qui conduisent _la Comtesse de Sancerre_ au tombeau, ne vengent-ils pas la vertu qu'elle outrage?

Dans _Eugène de Franval_, enfin, le monstre que j'ai peint ne se perce-t-il pas lui-même.

Villeterque... folliculaire Villeterque, où donc le crime triomphe-t-il dans mes nouvelles? Ah! si je vois quelque chose triompher ici, ce n'est en vérité que ton ignorance et ton lâche désir de diffamation.

À présent, je demande à mon _méprisable censeur_ de quel front il ose appeler un tel ouvrage _une complication d'atrocités révoltantes_, quand aucun des reproches qu'il lui prête ne se trouve fondé? Et cela prouvé, que résulte-t-il du jugement porté par cet inepte _phraseur_? de la satire sans esprit, de la critique sans discernement et du fiel sans aucun motif; et tout cela parce que Villeterque est un sot, et que d'un sot il n'émana jamais que des sottises. Je suis en contradiction avec moi-même, ajoute le _pédagogue_ Villeterque, quand je fais parler un de mes héros d'une manière opposée à celle dont j'ai parlé dans ma préface. Mais, détestable ignorant, apprends donc que chaque acteur d'un ouvrage dramatique doit y parler le langage établi par le caractère qu'il porte; qu'alors c'est le personnage qui parle et non l'auteur, et qu'il est on ne saurait plus simple dans ce cas que ce personnage, absolument inspiré par son rôle, dise des choses totalement contraires à ce que dit l'auteur quand c'est lui-même qui parle. Certes, quel homme eût été Crébillon s'il eût toujours parlé comme Artée; quel individu que Racine, s'il eût pensé comme Néron; quel monstre que Richardson, s'il n'eût eu d'autres principes que ceux de Lovelace! Oh! monsieur Villeterque, que vous êtes bête; voilà, par exemple, une vérité sur laquelle les personnages de mes romans et moi, nous nous entendrons toujours, quand il nous arrivera soit aux uns, soit aux autres, de nous en-

tretenir de votre fastidieuse existence. Mais quelle faiblesse de ma part! dois-je donc employer des raisons où il ne faut que du mépris? Et en effet, que mérite de plus un lourdaud qui ose dire à celui qui partout a puni le vice: _Montrez-moi des scélérats heureux, c'est ce qu'il faut au perfectionnement de l'art; l'auteur des _Crimes de l'Amour_ vous le prouve!_ Non, Villeterque, je n'ai ni dit ni prouvé cela; et pour en convaincre, j'en appelle de ta bêtise au public éclairé; j'ai dit tout le contraire, Villeterque, et c'est le contraire qui sert de base à mes ouvrages.

Une belle invocation termine enfin la basse diatribe de notre barbouilleur:

«Rousseau, Voltaire, Marmontel, Fielding, Richardson, vous n'avez pas fait de romans (s'écrie-t-il): vous avez peint des _moeurs_, il fallait peindre des _crimes_!» comme si les crimes ne faisaient pas partie des moeurs, et comme s'il n'y avait pas des _moeurs criminelles_ et des _moeurs vertueuses_. Mais ceci est trop fort pour Villeterque, il n'en sait pas tant.

Au reste, était-ce à moi que devaient s'adresser de tels reproches, moi qui, plein de respect pour ceux que nomme Villeterque, n'ai cessé de les exalter dans mon _Esquisse sur les romans_; et d'ailleurs ces mortels perpétuellement loués par moi, et que cite ici Villeterque, n'ont-ils aussi présenté des crimes? Est-ce une fille bien vertueuse que la _julie_ de Rousseau? Est-ce un homme bien moral que le héros de _Clarisse_? Y a-t-il beaucoup de vertu dans _Zadig_ et dans _Candide_, etc., etc.? Oh! Villeterque, j'ai dit quelque part que quand on voulait écrire sans aucun talent pour ce métier, il valait beaucoup mieux faire des escarpins ou des bottes, je ne savais pas alors que ce conseil s'adresserait à vous; suivez-le, mon ami, suivez-le, vous serez

peut-être un cordonnier passable, mais à coup sûr vous ne serez jamais qu'un triste écrivain. Eh! console-toi, Villeterque, on lira toujours Rousseau, Voltaire, Marmontel, Fielding et Richardson; tes stupides plaisanteries sur cela ne prouveront à qui que ce soit que j'ai dénigré ces grands hommes, quand je ne cesse au contraire de les offrir pour modèles; mais ce qu'on ne lira sûrement jamais, Villeterque, ce sera vous, premièrement parce qu'il n'existe rien de vous qui puisse vous survivre, et qu'à supposer même que l'on rencontrât quelques-uns de vos vols littéraires, on aimera mieux les lire dans l'original, où ils s'offrent dans toute leur pureté, que souillés par une plume aussi grossière que la vôtre.

Villeterque, vous avez déraisonné, menti, vous avez entassé des bêtises sur des calomnies, des inepties sur des impostures, et tout cela pour venger des auteurs _à la glace_, au rang desquels vos ennuyeuses compilations vous placent à si juste titre[14]; je vous ai donné une leçon et suis prêt à vous en donner de nouvelles, s'il vous arrive encore de m'insulter.

D. A. F. SADE.

[Note 12: On appelle journaliste un homme instruit, un homme en état de raisonner sur un ouvrage, de l'analyser et d'en rendre au public un compte éclairé, qui le lui fasse connaître; mais celui qui n'a ni l'esprit, ni le jugement nécessaire à cette honorable fonction, celui qui compile, imprime, diffame, ment, calomnie, déraisonne, et tout cela pour vivre, celui-là, dis-je, n'est qu'un _folliculaire_; et cet homme, c'est _Villeterque_. (_Voy._ sa feuille du 30 vendémiaire an IX n° 90.)]

[Note 13: C'est ce même mépris qui me fit garder le silence sur l'imbécile rapsodie diffamatoire d'un nommé _Despaze_, qui prétendait aussi que j'étais l'auteur de ce livre infâme que pour l'intérêt même des moeurs on ne doit jamais nommer. Sachant que ce polisson n'était qu'un chevalier d'industrie, vomi par la Garonne pour venir stupidement dénigrer à Paris des arts dont il n'avait pas la moindre idée, des ouvrages qu'il n'avait jamais lus et d'honnêtes gens qui auraient dû se réunir pour le faire mourir sous le bâton; parfaitement instruit que cet homme obscur, ce bélitre, n'avait durement forgé quelques détestables vers que dans cette perfide intention, des effets de laquelle le mendiant attendait un morceau de pain, je m'étais décidé à le laisser honteusement languir dans l'humiliation et l'opprobre où le plongeait incessamment son barbouillage, craignant de souiller mes idées en les laissant errer, même une minute, sur un être aussi dégoûtant. Mais comme ces messieurs ont imité les ânes qui braient tous à la fois, quand ils ont faim, il a bien fallu, pour les faire taire, frapper sur tous indistinctement. Voilà ce qui me contraint à les tirer un instant, par les oreilles, du bourbier où ils périssaient, pour que le public les reconnaisse au sceau de l'ignominie dont se couvre leur front; et ce service rendu à l'humanité, je les replonge d'un coup de pied l'un et l'autre au fond de l'égoût infect où leur bassesse et leur avilissement les feront croupir à jamais.]

[Note 14: On ne connaît, Dieu merci! de ce gribouilleur, que des _Veillées_ qu'il appelle _philosophiques_, quoiqu'elles ne soient que _soporifiques_; ramassis dégoûtant, monotone, ennuyeux, où le pédagogue, toujours sur des échasses, voudrait bien qu'aussi bêtes que lui, nous consentissions à prendre son bavardage pour de l'élégance, son style ampoulé pour de l'esprit, et ses plagiats pour de l'imagination; mais malheureusement, on

ne trouve en le lisant que des platitudes quand il est lui-même, et du mauvais goût quand il pille les autres.]

LE

MARQUIS DE SADE

I - L'HOMME.

Ce n'est pas sans répugnance que nous abordons les questions relatives à un homme dont le nom est frappé d'une réprobation légitime; mais lorsqu'on se dévoue à des études d'histoire littéraire et de bibliographie, il faut savoir remuer courageusement bien des immondices dans le but de rétablir la vérité.

De nombreuses erreurs ont été émises au sujet de Sade. L'article que lui a consacré la _Biographie universelle_ (il est de M. Michaud jeune) est loin d'en être exempt; celui qui renferme la _Biographie générale_ (tome XLII) signé J. M.-R.-I., laisse aussi à redire; tous deux sont bien incomplets.

Nous ne nous arrêterons pas à une note de Jules Janin insérée dans la _Revue de Paris_ en 1834 et reproduite dans les _Catacombes_ du même auteur, 6 volumes in-8º. Ce n'est qu'une improvisation brillante où la vérité historique est peu respectée.

Pour ce qui concerne la première période de la vie de Sade, il faut consulter un opuscule de M. Paul Lacroix: _la Vérité sur les deux procès criminels du marquis de Sade_. Cette notice a été publiée en 1834, dans une collection de dissertations historiques

tirée à fort peu d'exemplaires; elle a reparu dans les _Curiosités de l'histoire de France_, du même auteur (Paris, in-18).

Il y a deux phases bien marquées dans cette existence: l'une appartient à l'histoire des moeurs de l'époque, l'autre à celle des plus affreuses maladies de l'âme: la seconde est la conséquence de la première.

Sade fut d'abord un libertin comme il y en avait tant d'autres; il n'était pas plus corrompu que certains de ses contemporains, parmi lesquels on peut nommer Sénac de Meilhan, auteur du poème en six chants dont on ne saurait même transcrire le titre; Tilly, roué, digne émule des plus effrontés coryphées de l'époque de la Régence[15]; Laclos, auteur d'un livre resté célèbre, _les Liaisons dangereuses_[16]. Se blasant sur la débauche, Sade imagina des raffinements cruels qui attirèrent justement sur lui l'animadversion publique et les rigueurs de l'autorité; enfermé dans des prisons d'état, il voulut se distraire en écrivant des ouvrages orduriers; Mirabeau, dans une pareille situation, tomba dans de pareils écarts; mais le fougueux tribun, devenant libre, se précipita avec le plus grand éclat dans les agitations de la politique, tandis que Sade, restant sous les verrous, fut saisi d'une véritable aliénation causée par le désespoir; sa tête s'échauffant de plus en plus au milieu d'une longue oisiveté, il fut en proie à une monomanie qui le jeta dans un abîme où il aurait voulu entraîner le genre humain. En s'efforçant de répandre la corruption la plus infecte, il se regardait comme usant de représailles contre la société.

M. Lacroix explique fort bien les deux affaires scandaleuses qui commencèrent à jeter sur Sade une horrible renommée. Les _Mémoires de Bachaumont_ ont raconté son aventure avec une

femme de mauvaise vie qu'il attira chez lui et sur laquelle il exerça des sévices barbares; cent louis qu'il compta à cette malheureuse et six semaines de détention au château de Pierre Encise, l'ayant tiré d'affaire, il continua ses débordements. Cette fameuse aventure de Rose Keller (8 mars 1768) est racontée par Restif de la Bretonne dans ses _Nuits de Paris_ (194e nuit) mais d'une manière qui atténue la gravité des faits, et M. Paul Lacroix qui analyse le récit de Restif (_Bibliographie et Iconographie_ des écrits de Restif, 1875, _Paris_ A. Fontaine, 1875, page 418) dit qu'on serait tenté de croire que cette pauvre femme fut simplement victime d'une indécente et cruelle mystification.--Les écrits du temps racontent qu'en 1771, il donna, à Marseille, un bal où il invita un grand nombre de personnes; il glissa dans les bonbons distribués à celles qui assistaient à cette fête, des pastilles de chocolat où il avait fait mêler des mouches cantharides. Tout le monde connaît l'effet de ce redoutable aphrodisiaque; le bal devint une effroyable orgie, plusieurs personnes moururent, et le parlement d'Aix condamna à mort (11 septembre 1772) l'auteur de cet empoisonnement, et un valet de chambre son complice. Mais M. Lacroix rétablit l'exactitude des faits, grossis par la rumeur publique; il s'agissait d'une orgie à laquelle Sade s'était livré dans un mauvais lieu, et où il avait distribué des aphrodisiaques. Restif de la Bretonne (284e nuit les _Passetemps_ du ***, de S***) raconte cette histoire mais en la transportant à Paris.

Il enleva sa belle-soeur et passa avec elle en Italie où elle mourut. Revenu en France, il fut, à la demande de sa famille, que désolaient les scandales qu'il donnait sans cesse, enfermé à la Bastille. Le 14 juillet 1789 le rendit à la liberté; il traversa l'époque de la Terreur en affichant les opinions en vogue, et il aurait pu vivre

tranquille s'il n'avait audacieusement publié les ouvrages qui ont voué son nom à l'infamie. Le Directoire, fort indulgent à l'endroit des attaques dirigées contre la morale, ferma les yeux; mais un gouvernement plus ferme ne voulut pas laisser à un maniaque dangereux, une liberté dont il abusait effrontément.

La _Revue rétrospective_, publiée par M. J. Taschereau, renferme, au sujet de la détention de Sade, quelques documents administratifs importants, et qui méritent d'être lus. Le rapport du préfet de police, celui du directeur de l'hospice de Charenton, sont des pièces essentielles dans un pareil dossier.

Rapport du Conseiller d'État, Préfet de police, à Son Excellence le Sénateur, ministre de la police générale, le 21 fructidor an XII.

«Son Excellence, par sa note du 6 de ce mois, me demande un rapport sur le nommé Sade, détenu à Charenton.

«Dans les premiers jours de ventôse an IX, j'avais été informé que le nommé Sade, ex-marquis, connu pour être l'auteur de l'infâme roman de _Justine_, se proposait de publier bientôt un ouvrage plus affreux encore, sous le titre de _Juliette_. Je le fis arrêter le 15 du même mois, chez le libraire éditeur de son ouvrage, où je savais qu'il devait se trouver muni de son manuscrit.

«L'auteur et l'éditeur furent amenés à ma préfecture. La saisie du manuscrit était importante, mais l'ouvrage était imprimé, et il s'agissait de découvrir l'édition. La liberté fut promise à l'éditeur s'il livrait les exemplaires imprimés.

«Celui-ci conduisit nos agents dans un lieu inhabité que lui seul connaissait, et ils en enlevèrent une quantité assez considé-

rable d'exemplaires pour que l'on pût croire que c'était l'édition entière.

«Sade, dans son interrogatoire, reconnut le manuscrit, mais il déclara qu'il n'était que le copiste et non l'auteur. Il convint même qu'il avait été payé pour le copier, mais il ne put faire connaître les personnes de qui il tenait les originaux.

«Il eut été difficile de croire qu'un homme qui jouissait d'une fortune considérable eût pu devenir copiste d'ouvrages aussi affreux moyennant un salaire. On ne pouvait douter qu'il n'en fût l'auteur, lui dont le cabinet était tapissé de grands tableaux représentant les principales obscénités du roman de _Justine_.

«Le 23 ventôse, j'eus l'honneur de rendre compte de toute l'opération à Son Excellence le ministre de la police générale et de lui demander quelle marche j'avais à suivre pour parvenir à la punition d'un homme aussi profondément pervers. Après diverses conférences que j'eus avec Son Excellence, desquelles il résulta qu'une poursuite judiciaire causerait un éclat scandaleux qui ne serait point racheté par une punition assez exemplaire, je le fis déposer à Sainte-Pélagie, le 12 germinal de la même année, pour le punir administrativement.

«Au mois de floréal suivant, Son Excellence le ministre de la justice me demanda les pièces relatives à cette affaire pour aviser, m'écrivait-il, aux moyens qu'il serait convenable de prendre, et en référer aux consuls, s'il y avait lieu.

«J'eus l'honneur de rendre compte à Son Excellence, qui connaissait déjà tous les délits que Sade avait commis avant la Révolution, et, convaincu que les peines qui pourraient lui être appliquées par un tribunal seraient insuffisantes et nullement

proportionnées à son délit, il fut d'avis qu'il fallait l'oublier pour longtemps dans la maison de Sainte-Pélagie.

«Sade y serait encore, s'il n'eût pas employé tous les moyens que lui suggéra son imagination dépravée pour séduire et corrompre les jeunes gens que de malheureuses circonstances faisaient enfermer à Sainte-Pélagie, et que le hasard faisait placer dans le même corridor que lui.

«Les plaintes qui me parvinrent alors me forcèrent à le faire transférer à Bicêtre.

«Cet homme incorrigible était dans un état perpétuel de démence libertine. À la sollicitation de sa famille, j'ordonnai qu'il serait transféré à Charenton, et son transfèrement eut lieu le 7 floréal, an

XI.

«Depuis qu'il est dans cette maison, il s'y montre continuellement en opposition avec le directeur, et il justifie, par sa conduite, toutes les plaintes que peut donner son caractère ennemi de toute soumission.

«J'estime qu'il y a lieu de le laisser à Charenton où sa famille paye sa pension et où, pour son honneur, elle désire qu'il reste.

«Le Conseiller d'État, préfet de police.»

À la marge est écrit:

«_Approuvé_, DUBOIS.»

«Paris, 2 août, 1808.

Le médecin en chef de l'hospice de Charenton à Son Excellence le sénateur ministre de la police générale.

«Monseigneur,

«J'ai l'honneur de recourir à l'autorité de Votre Excellence pour un objet qui intéresse essentiellement mes fonctions ainsi que le bon ordre de la maison dont le service médical m'est confié.

«Il existe à Charenton un homme que son audacieuse immoralité a malheureusement rendu trop célèbre et dont la présence dans cet hospice entraîne les inconvénients les plus graves: je veux parler de l'auteur de l'infâme roman de _Justine_. Cet homme n'est point aliéné. Son seul délire est celui du vice, et ce n'est point dans une maison consacrée au traitement médical de l'aliénation que cette espèce de délire peut être réprimée. Il faut que l'individu qui en est atteint soit soumis à la séquestration la plus sévère, soit pour mettre les autres à l'abri de ses fureurs, soit pour l'isoler lui-même de tous les objets qui pourraient entretenir et exalter sa hideuse passion. Or, la maison de Charenton, dans le cas dont il s'agit, ne remplit ni l'une ni l'autre de ces deux conditions. M. de Sade y jouit d'une liberté beaucoup trop grande. Il peut communiquer avec un assez grand nombre de personnes des deux sexes encore malades ou à peine convalescentes, les recevoir chez lui ou aller les visiter dans leurs chambres respectives. Il a la faculté de se promener dans le parc et il y rencontre souvent des malades auxquels on accorde la même faveur. Il prêche son horrible doctrine à quelques-uns, il prête des livres à

d'autres; enfin, le bruit général dans la maison est qu'il est avec une femme qui passe pour sa fille.

«Ce n'est pas tout encore. On a eu l'imprudence de former un théâtre dans cette maison, sous prétexte de faire jouer la comédie par les aliénés, et sans réfléchir aux funestes effets qu'un appareil aussi tumultueux devait nécessairement produire sur leur imagination. M. de Sade est le directeur de ce théâtre. C'est lui qui indique les pièces, distribue les rôles et préside aux répétitions. Il est le maître de déclamation des acteurs et des actrices et il les forme au grand art de la scène. Le jour des représentations publiques, il a toujours un certain nombre de billets d'entrée à sa disposition et, placé au milieu des assistants, il fait en partie les honneurs de la salle. Il est en même temps auteur dans les grandes occasions; à la fête du directeur, par exemple, il a toujours soin de composer ou une pièce allégorique en son honneur ou au moins quelques couplets à sa louange.

«Il n'est pas nécessaire de faire sentir à Votre Excellence le scandale d'une pareille existence, et de lui représenter les dangers de toute espèce qui y sont attachés. Si ces détails étaient connus du public, quelle idée se formerait-on d'un établissement où l'on tolère d'aussi étranges abus? Comment veut-on que la partie morale du traitement de l'aliénation puisse se concilier avec eux? Les malades qui sont en communication journalière avec cet homme abominable ne reçoivent-ils pas sans cesse l'impression de sa profonde corruption, et la seule idée de sa présence dans la maison n'est-elle pas suffisante pour ébranler l'imagination de ceux mêmes qui ne le voient pas?

«J'espère que Votre Excellence trouvera ces motifs assez puissants pour ordonner qu'il soit assigné à M. de Sade un autre lieu

de réclusion que l'hospice de Charenton. En vain renouvellerait-elle la défense de le laisser communiquer en aucune manière avec les personnes de la maison; cette défense ne serait pas mieux exécutée que par le passé, et les mêmes abus auraient toujours lieu. Je ne demande point qu'on le renvoie à Bicêtre, où il avait été précédemment placé, mais je ne puis m'empêcher de représenter à Votre Excellence qu'une maison de santé ou un château-fort pour lui, conviendrait beaucoup mieux qu'un établissement consacré au traitement des malades qui exige la surveillance la plus assidue et les précautions morales les plus délicates.

«ROYER-COLLARD, D. M.»

Des dames s'intéressaient d'ailleurs à Sade, ainsi que le constate un document curieux que nous reproduisons également d'après la _Revue rétrospective_:

«Madame Delphine de T... a l'honneur d'envoyer à Son Excellence Monsieur Fouché les pétitions dont elle a eu l'honneur de lui parler ce matin.

«La première pour M. de Sade, afin qu'il veuille bien donner les ordres les plus prompts afin que M. de Sade reste indéfiniment à Charenton, où il est depuis huit ans, où il reçoit les soins que sa santé exige; ses supérieurs sont parfaitement contents de sa conduite.

«Madame de T... joint à sa pétition, un certificat de médecin qui prouve que l'état de M. de Sade demande qu'il reste à Charenton.

«Elle a l'honneur de remercier de nouveau Son Excellence d'avoir bien voulu la recevoir ce matin. Chaque fois qu'elle a l'honneur de la revoir, elle a une raison de plus d'ajouter à sa reconnaissance.»

Malgré les demandes du docteur Royer-Collard, Sade demeura à Charenton, protégé par le directeur de cette maison, l'abbé Culmier, qui, d'après la _Biographie universelle_, était un homme d'une morale fort relâchée. Les spectacles furent interdits, mais bientôt on les remplaça par des bals et des concerts où les mêmes abus se reproduisirent. Royer-Collard renouvela ses observations, ses efforts, et le ministre interdit ces nouveaux et dangereux divertissements, par un arrêté du 6 mai 1813.

La _Revue rétrospective_ nous fournit encore un curieux passage d'une lettre jusqu'alors inédite, adressée par Mirabeau à M. Boucher, premier commis de la police. Elle est de l'époque où il était détenu à Vincennes:

«M. de Sade a mis hier en combustion le donjon et m'a fait l'honneur, en se nommant et sans la moindre provocation de ma part, comme vous croyez bien, de me dire les plus infâmes horreurs. J'étais, disait-il moins décemment, le favori de M. de Rougemont (_le gouverneur du château_), et c'était pour me donner la promenade qu'on la lui ôtait; enfin, il m'a demandé mon nom afin d'avoir le plaisir de me couper les oreilles à sa liberté. La patience m'a échappé et je lui ai dit: Mon nom est celui d'un homme d'honneur qui n'a jamais disséqué ni emprisonné de femmes, qui vous l'écrira sur le dos à coups de canne, si vous n'êtes roué auparavant, et qui n'a de crainte que d'être mis par vous en deuil sur la Grève[17]. Il s'est tu et n'a pas osé ouvrir la bouche depuis. Si vous me grondez, vous me gronderez: mais,

pardieu! il est aisé de patienter de loin et assez triste d'habiter la même maison qu'un tel monstre habite.»

Voici maintenant, toujours d'après la _Revue_ que nous citons, une lettre dans laquelle Sade, après l'arrestation que signale le rapport du préfet de police, réclame sa liberté:

«_Sade, homme de lettres, au ministre de la justice._

«PÉLAGIE, CE 30 FLORÉAL AN X.

«Citoyen ministre,

«L'innocence persécutée n'a que vous pour appui. Chef suprême de la magistrature française, c'est à vous seul qu'il appartient de faire exécuter les lois et d'écarter loin d'elles l'arbitraire odieux qui les mine et les atténue.

«On m'accuse d'être l'auteur du livre infâme de _Justine_; l'accusation est fausse, je vous le jure, au nom de tout ce que j'ai de plus sacré.

«Massé, imprimeur et éditeur de l'ouvrage, pris sur le fait, est d'abord arrêté et enfermé avec moi, puis relâché pendant qu'on continue de me détenir; il est libre, lui qui a imprimé, qui a vendu, qui vend encore, et moi je gémis... Je gémis depuis quinze mois dans la plus affreuse prison de Paris, tandis que, d'après la loi, on ne peut retenir plus de dix jours un prévenu sans le juger. Je demande à l'être. Je suis l'auteur ou non du livre qu'on m'impute. Si l'on peut me convaincre, je veux subir mon jugement; dans le cas contraire, je veux être libre.

«Quelle est donc cette arbitraire partialité qui brise les fers du coupable et qui en écrase l'innocent? Est-ce pour arriver là que

nous venons de sacrifier pendant douze ans nos vies et nos fortunes?

«Ces atrocités sont incompatibles avec les vertus que la France admire en vous. Je vous supplie de ne pas permettre que j'en sois plus longtemps la victime.

«Je veux, en un mot, être _libre_ ou _jugé_. J'ai le droit de parler ainsi; mes malheurs et les lois me le donnent, et j'ai lieu de tout espérer quand c'est à vous que je m'adresse.

«Salut et respect, «SADE.»

L'infatigable Restif de la Bretonne (nous aurons l'occasion d'en reparler) a consigné dans plusieurs chapitres des _Nuits de Paris_, les témoignages qu'il avait recueillis des méfaits de Sade.

À la page 1583, dans un chapitre intitulé: _Nefanda_, nous lisons ceci: «Le comte de S.... libertin cruel, voulait se venger de la fille d'un sellier qu'il n'avait pu séduire; elle devait se marier: il disposa tout pour s'emparer des nouveaux époux sans se compromettre. Lorsqu'il eut réussi, _virum trium luparum connubio adjungere coëgit, coram alligatâ uxore quæ quandoque virgis cædebatur_. Tout disparut à l'aurore.»

Dans un chapitre intitulé: _Indignité_, page 1364, Restif raconte que, passant rue Saint-Honoré, à quatre heures du matin, il dégagea des attaques d'un laquais une jeune actrice qui lui raconta qu'elle avait eu le malheur d'accepter l'invitation du comte de..., qui l'avait gardée jusqu'au matin et qui l'avait renvoyée brutalement en donnant tout bas des ordres à son laquais qui devait l'accompagner en voiture chez elle. Le valet voulut exécuter les prescriptions de son maître; l'actrice cria, Restif intervint, et

quoique traqué par le comte et par le laquais, il se tira avec succès de cette rencontre.

À la page 2460, on rencontre un chapitre intitulé: _les Passe-Temps du *** de S***_; Restif raconte qu'il se trouvait une nuit devant une maison du faubourg Saint-Honoré: «J'entendis un bruit sourd, des cris, des coups aux fenêtres, des carreaux brisés contre les volets extérieurs. Surpris, j'écoutais. Quelques rares voisins du bout de cette rue solitaire mirent la tête à la fenêtre, mais ils ne distinguaient rien. J'allai sous un balcon où étaient un monsieur et une dame, et je leur demandai ce que signifiait le bruit que j'entendais.--Dans quelle maison?--Je la lui désignai.--Ha! je m'en doutais, dit le monsieur. Il rentra. Un demi-quart d'heure après il sortit avec trois domestiques, malgré la jeune dame qui le voulait retenir.--Le bruit a redoublé, monsieur, lui dis-je. Je reconnais cette maison. On s'y tue, on s'y assassine. Le monsieur me dit un seul mot: Voyons. Arrivé à la porte, il fit frapper à coups redoublés. Nous nous relayons pour frapper. À la fin, le *** de S*** vint ouvrir lui-même. Nous poussâmes tous la porte qu'il entrouvrait et nous l'environnâmes.--Qu'est-ce? qu'est-ce? Vous me faites violence. Mais dès qu'il eût reconnu le monsieur, il devint poli et tâcha de rire.--C'est un badinage, lui dit-il. J'ai donné une fête à de jeunes paysans que j'ai invités à venir me voir; ils sont de ma terre de ***. Ils ont un peu trop bu et ils se démènent dans la grande chambre frottée où je les ai fait mettre. Ils glissent, ils tombent.--Ce n'est pas tout, dit le monsieur, mais cela est déjà fort mal. Je ne sors pas d'ici que je n'aie délivré ces malheureux. Il faut ouvrir ou je fais enfoncer les portes. De S*** ouvrit en riant, et nous trouvâmes des jeunes garçons, des jeunes filles pêle-mêle, les uns en sang, les autres dans un état horrible par les drogues mises dans leur vin. Des filles

avaient été ou trompées ou violentées par ceux qu'elles n'aimaient pas et qu'elles n'avaient pu reconnaître dans l'obscurité. Le monsieur les amena tous; on fut obligé d'en porter quelques-uns, surtout des jeunes filles. Ce trait est horrible, et j'aurais dévoré le monstre si j'avais été seul avec lui.»

Dans la 3e édition du _Pied de Fanchette_ (1794, sous la fausse date de 1786), Restif parle indirectement de Sade: «Tels les sacripants dont le scélérat auteur de _Justine_ nous a décrit les atroces et dégoûtants plaisirs; le désespoir et la douleur lui paraissent un assaisonnement.»

Dans le tome VI de Monsieur Nicolas, il parle, en désignant les ouvrages du marquis «des exécrables écrits publiés depuis la Révolution: J'ai voulu le prévenir, en lui montrant qu'il est encore le publicateur de la _Théorie du libertinage_ que j'ai lue en manuscrit.»

Et dans le tome XVI du même ouvrage: «Cet homme qui allait disséquer une femme vivante... il a rêvé toutes ces horreurs dans la Bastille où il a senti les élans de sa rage contre l'esprit humain. Quel monstre qu'un homme à pareilles idées! Et c'est un noble, de la famille de la célèbre Laure de Pétrarque! C'est cet homme à longue barbe blanche qu'on porta en triomphe en le tirant de la Bastille!»

«Ô peuple aveugle, il le fallut étouffer!»

Un peu plus loin, Restif nous apprend que Sade avait composé l'horrible _Théorie du libertinage_ dans son repaire «de Clichy où son âme atroce s'amuse de ces horreurs idéales en y joignant, dit-on, l'horrible plaisirs de faire saigner, toutes les semaines une infortunée qui lui sert de maîtresse.»

M. Paul Lacroix a réuni (_Bibliographie de Restif_ p. 417-421), les passages relatifs au marquis, et suppose qu'ils s'étaient connus dans de mauvais lieux où l'auteur du _Pornographe_ allait chercher les honteux matériaux de son livre.

Sade avait feint une grande sympathie pour les principes révolutionnaires. Les amis de la Révolution le repoussèrent avec horreur. Il écrivit quatre mauvais vers mis avec sa signature au bas d'un portrait de Marat:

Du vrai républicain unique et chère idole, De ta perte, Marat, ton image console: Qui chérit un grand homme adopte ses vertus: Les cendres de Scévole ont fait naître Brutus.

La _Revue rétrospective_ transcrit de la poésie d'un autre genre: ce sont des _couplets chantés à Son Éminence Mgr. le cardinal Maury, archevêque de Paris, le 6 octobre 1812, à la maison de santé, près de Charenton_. Fidèle à son système d'anonymie ou de pseudonymie, de Sade les avait mis sous le nom des recluses de la maison. Nous ignorons si le cardinal fut bien flatté de cet hommage. Ces couplets sont d'une platitude complète; on peut en juger par cet échantillon:

Votre âme, pleine de grandeur, Toujours ferme, toujours égale, Sous la pourpre pontificale Ne dédaigne point le malheur.

Les autographes de Sade ne sont pas rares; les amateurs d'autographes les recherchent avec empressement. _L'Isographie des hommes célèbres ou collection de fac-simile_ (1823-1843, 4 vol. in-4°), en a publié une qui atteste les goûts dramatiques du personnage en question; elle a été fournie par la collection de M. de la Porte, et nous la reproduisons fidèlement:

«Vive Dieu! voilà au moins une lettre qui me plaît et je vous en remercie. C'est tout ce que je demandais. J'accepte l'arrangement proposé par M. Vaillant. C'est celui dont il m'avait parlé et qui a fait la matière de ma lettre d'hier. Voilà mon poème, et j'attends l'argent le plus tôt possible.

»Voici maintenant ce qui concerne la comédie. Je vous envoie franc de port deux exemplaires d'une comédie que je viens de faire représenter à Versailles, et qui, j'ose le dire, a eu le plus grand succès. Je remplissais moi-même dedans le rôle de Fabrice. L'un de ces exemplaires est pour vous; je vais vous dire l'usage que je vous prie de faire de l'autre.»

«Je vous prie de le présenter au chef de votre meilleure troupe, et de lui dire que vous êtes chargé de la part de l'auteur de lui proposer la représentation de cet ouvrage. Vous lui direz que s'ils veulent, je remplirai le même rôle que j'ai joué à Versailles (celui de Fabrice), mais que de toute façon je m'engage à aller moi-même le leur faire répéter.»

«J'ai l'honneur de vous remercier et de vous saluer de tout mon coeur.»

«10 pluviôse an VI, Versailles.»

Les catalogues de quelques collections d'autographes livrées à Paris aux enchères publiques offrent divers manuscrits de Sade. Voici quelques indications en ce genre, et elles sont loin d'être complètes:

Vente 15 février 1864, n° 450. Fragment d'une correspondance entre Phonoé et Zénocrate, 4 pages in-4°.

Vente 16 février 1859. Lettre signée Sade, _auteur d'Aline et Valcour_, au citoyen Coste, artiste du théâtre Ribié. Elle est relative à une pièce qu'il veut faire représenter.

Vente 8 avril 1844, nº 446. Lettre adressée au ministre de l'intérieur, datée de Pélagie, 5 nivôse an X:

«Détenu depuis neuf mois à Pélagie comme prévenu d'avoir fait le livre de _Justine_, qui pourtant n'émanait jamais de moi, je souffre et ne dis mot, comptant chaque jour sur la justice du gouvernement; mais lorsque des méchants, désespérés de mon silence et de ma résignation, cherchent à me nuire par tous les moyens possibles, je les démasque.»

Il se plaint ensuite d'un prisonnier qui lui a volé des poésies pour les faire imprimer, et comme, dans ce volume, il y en a contre le premier consul, il s'élève avec force contre cette publication, et il proteste de son attachement inviolable aux principes républicains.

Vente 23 mars 1848, nº 579. Lettre écrite au gouverneur du château de Vincennes, où Sade venait d'être enfermé. Ce qu'il désire le plus ardemment est de revoir sa femme; c'est une grâce qu'il ose demander à genoux, les larmes aux yeux. «Donnez-moi la douceur de me réconcilier avec une personne qui m'est si chère et que j'ai eu la faiblesse d'offenser si grièvement.... Je vous en supplie, Monsieur, ne me refusez pas de voir la personne la plus chère que j'aie au monde. Si elle avait l'honneur d'être connue de vous, vous verriez que sa conversation, bien plus que tout est capable de mettre dans le bon chemin un malheureux qui est au désespoir de s'en être écarté.»

Vente Fossé-d'Arcosse, 1861, nº 1003. Lettre, 6 pluviôse an VI, adressée à un négociant de Lyon, pour des intérêts particuliers, et trois fragments autographes formant 6 pages in-4º. Ils paraissent se rapporter, soit au journal de sa détention à la Bastille et à Vincennes, soit à ses mémoires.... «Temps divisé en 12 parties, supposition; la première division de 33, sans air, ni lettre, ni encre, ni quoi que ce soit au monde... La seconde de 34, une heure de promenade et permission d'écrire, une seule fois par semaine.»

Nous trouvons au catalogue de la vente du comte de H., par M. Charavay, avril 1864, nº 637, un extrait d'une lettre intéressante; elle est datée de Paris du 5 ventôse an III et adressée au représentant Rabaut Saint-Étienne avec renvoi de ce dernier et une recommandation de Bernard Saint-Afrique:

«Ayant perdu toutes ses propriétés littéraires à la prise de la Bastille et ses biens venant d'être saccagés par les brigands de Marseille, il se trouve hors d'état d'exister, et il demande un emploi de bibliothécaire ou de conservateur d'un Museum. On ne doit pas douter que les effets de ma reconnaissance ne raniment alors dans mon coeur toutes les vertus qui caractérisent un républicain.»

Divers auteurs se sont occupés de Sade; nous nous bornerons à en signaler quelques-uns:

Le poète Despaze (mort en 1814) l'a mentionné dans une de ses satires; il le montre comme proclamant ses affreux principes:

«Si votre soeur vous plaît, oubliez tout le reste; Savourez avec joie les douceurs de l'inceste; Servez-vous du poison, et du fer et du feu; «La vertu n'est qu'un nom, le vice n'est qu'un jeu.» Telle

est, de point en point, son infâme doctrine. L'ami de la morale, en parcourant _Justine_, Noir roman que l'enfer semble avoir inventé, Se trouble, et malgré lui demande, épouvanté, Comment le monstre affreux qui traça ces peintures, Ne l'a pas expié dans l'horreur des tortures?»

Un article de M. Jules Janin, inséré d'abord dans la _Revue de Paris_, est reproduit dans les _Catacombes_ (6 vol. in-18) de cet écrivain spirituel et aimé du public. Ce morceau est écrit avec la verve, avec le brillant éclat de style qui caractérise toutes les productions du célèbre feuilletonniste des _Débats_; il ne faut pas lui demander une exactitude bien rigoureuse. Nous reproduirons quelques passages de cette notice:

«Voulez-vous que je vous fasse l'analyse du livre de Sade? Ce ne sont que cadavres sanglants, enfants arrachés aux bras de leurs mères, jeunes femmes qu'on égorge à la fin d'une orgie; coupes remplies de sang et de vin, tortures inouïes. On allume des chaudières, on dresse des chevalets, on dépouille des hommes de leur peau fumante; on crie, on jure, on blasphème, on se mord, on s'arrache le coeur de la poitrine, et cela pendant douze ou quinze volumes sans fin, et cela à chaque page, à chaque ligne, toujours. Oh! quel infatigable scélérat! Dans son premier livre (_Justine_), il nous montre une pauvre fille aux abois, perdue, abîmée, accablée de coups, conduite par des monstres de souterrain en souterrain, de cimetière en cimetière, battue, brisée, dévorée à mort, flétrie, écrasée... Quant l'auteur est à bout de crimes, quand il n'en peut plus d'incestes et de monstruosités, quand il est là, haletant sur les cadavres qu'il a poignardés et violés, quand il n'y a pas une église qu'il n'ait souillée, pas un enfant qu'il n'ait immolé à sa rage, pas une pen-

sée morale sur laquelle il n'ait jeté les immondices de ses idées et de sa parole, cet homme s'arrête enfin, il se regarde, il se sourit à lui-même, il ne se fait pas peur. Au contraire, le voilà qui se complaît dans son oeuvre, et comme il trouve qu'à son oeuvre, toute abominable qu'il l'a faite, il manque encore quelque chose, voilà ce damné qui s'amuse à illustrer son livre, et qui dessine sa pensée, et qui accompagne de gravures dignes de ce livre, ce livre digne de ces gravures. À peine ce roman est-il achevé que voilà son exécrable auteur qui, en le relisant, se dit à lui-même qu'il est resté bien au-dessous de ce qu'il pouvait faire; et, sur-le-champ, il recommence de plus belle... Croyez-moi, qui que vous soyez, ne touchez pas à ces livres. Quant à ceux qui les pourraient lire par plaisir, ceux-là ne les lisent pas; ils sont au bagne ou à Charenton.»

M. Frédéric Soulié, dans les _Mémoires du Diable_, a dit en passant un mot des écrits de Sade: «Immonde assemblage de toutes les ordures et de tous les crimes.»

Charles Nodier raconte dans ses _Souvenirs_, qu'ayant été arrêté et enfermé au Temple, le hasard lui donna le marquis pour l'un des compagnons de la première nuit de sa captivité; mais chacun sait que l'imagination joue le plus grand rôle dans les récits du spirituel académicien, et nous pouvons regarder comme certain que cette rencontre n'a jamais eu lieu. Voici d'ailleurs le récit de Nodier:

«Je ne remarquai d'abord en lui qu'une obésité énorme qui gênait assez ses mouvements pour l'empêcher de déployer un reste de grâce et d'élégance dont on retrouvait des traces dans l'ensemble de ses manières et de son langage. Ses yeux, fatigués conservaient cependant je ne sais quoi de brillant et de fin qui s'y

ranimait de temps à autre comme une étincelle expirante sur un charbon éteint. Ce n'était pas un conspirateur, et personne ne pouvait l'accuser d'avoir pris part aux affaires politiques. Comme ses attaques ne s'étaient jamais adressées qu'à deux puissances sociales d'une assez grande importance, mais dont la stabilité entre pour fort peu de chose dans les instructions secrètes de la police, c'est-à-dire la religion et la morale, l'autorité venait de lui faire une grande part d'indulgence. Il était envoyé aux bords des belles eaux de Charenton, relégué sous ses riches ombrages, et il s'évada quand il voulut. Nous apprîmes quelques mois plus tard, en prison, que M. de Sade s'était sauvé.

«Je n'ai point d'idée nette de ce qu'il a écrit. J'ai aperçu ces livres-là; je les ai retournés plutôt que feuilletés, pour voir de droite à gauche si le crime filtrait partout. J'ai conservé de ces monstrueuses turpitudes une impression vague d'étonnement et d'horreur; mais il y a une grande question de droit politique à placer à côté de ce grand intérêt de la société, si cruellement outragée dans un ouvrage dont le titre même est devenu obscène. Ce de Sade est le prototype des victimes _extra_-judiciaires de la haute police du Consulat et de l'Empire. On ne sut comment soumettre aux tribunaux, à leurs formes politiques et à leurs débats spectaculeux un délit qui offensait tellement la pudeur morale de la société toute entière, qu'on pouvait à peine le caractériser sans danger, et il est vrai de dire que les matériaux de cette hideuse procédure étaient plus repoussants à explorer que le haillon sanglant et le lambeau de chair meurtrie qui décèlent un assassinat. Ce fut un corps non judiciaire, le Conseil d'État, je crois, qui prononça contre l'accusé la détention perpétuelle, et l'arbitraire ne manqua pas d'occasion pour se fonder, comme on dirait aujourd'hui, sur ce précédent arbitraire. Je n'examine pas le fond

de la question. Il y a des cas où la publicité est peut-être plus funeste que l'attentat, mais il faudrait alors un code réservé pour des cas réservés.»

«J'ai dit que ce prisonnier ne fit que passer sous mes yeux. Je me souviens seulement qu'il était poli jusqu'à l'obséquiosité, affable jusqu'à l'onction et qu'il parlait respectueusement de tout ce qu'on respecte.»

On lit dans la _Nouvelle Biographie générale_: «Sade conserva jusqu'à sa mort ses goûts et ses habitudes ignobles. Se promenait-il dans la cour, il traçait sur le sable des figures obscènes. Venait-on le visiter, sa première parole était une ordure, et cela avec une voix très-douce, avec des cheveux blancs très-beaux, avec l'air le plus aimable, avec une admirable politesse. C'était un vieillard robuste et sans infirmités.»

Il est question du marquis dans la _Gazette noire par un homme qui n'est pas blanc_, libellé attribué à Thevenot de Morandu.

Lalande, l'auteur du _Dictionnaire des Athées_, s'exprime ainsi, _Supplément_ page 84:

«Je voudrais pouvoir citer M. Sade; il a bien assez d'esprit, de raisonnement, d'érudition, mais ses infâmes écrits le font rejeter d'une secte (athéiste) où l'on ne parle que de vertu.»

Il paraît que dans sa jeunesse Sade était possesseur d'un physique séduisant: «il avait la figure ronde, les yeux bleus, les cheveux blonds et frisés. C'était ce qu'on appelle un joli homme.» (Paul Lacroix.)

Un auteur allemand qui a pris la peine de donner une analyse abrégée de _Justine_ et de _Juliette_, imprimée en 1874 (in-12º, 166 p.) s'exprime ainsi:

«Sa figure était charmante et lorsqu'il n'était qu'un enfant, toutes les dames qui le rencontraient s'arrêtaient pour le regarder. Il mettait dans ses moindres mouvements une grâce parfaite, et sa voix harmonieuse pénétrait jusqu'au fond du coeur de toutes les femmes. Dès sa première jeunesse, il se livra aux lectures les plus étendues, et il conçut un système basé sur les principes de l'épicuréisme; il ne négliga point les beaux-arts; il était excellent musicien, danseur habile, fort à l'escrime, et il consacra quelques moments à la sculpture. Amateur fervent de la peinture, il passait des journées entières dans les galeries de tableaux et surtout dans celle du Louvre[18].» Tout cela est de la fantaisie.

Parmi les auteurs qui ont parlé de Sade, on peut signaler Mercier, _Nouveau Tableau de Paris_ et Arsène Houssaye, _Notre-Dame de Thermidor_, ainsi que Michelet, _Histoire de la Révolution_ tome VI chap. 7, les Moeurs en 94, de Maxime Du Camp (_Paris, sa vie et ses organes_ t. V. _les Prisons_.)

Nous avons sous les yeux un _Catalogue de livres rares et curieux_. (Milan Dumolard frères, 1880, 8º, 427 p.) rédigé par M. Jacques Piazzoli; il y est question de Sade, p. 394-396, «l'un des fous les plus extraordinaires et en même temps les plus repoussants.» Après avoir indiquée divers ouvrages où il est fait mention du marquis M. Piazzoli ajoute: «Si le temps nous le permettra (_sic_) nous publierons un (_sic_) étude physiologique (_sic_) sur cet homme et ses ouvrages.»

Quand à la réimpression faite en 1834 (Paris marchand de nouveautés), in-12 de la notice de Jules Janin et de celle du bibliophile Jacob, M. Piazzoli regarde l'une comme sans valeur, l'autre comme incomplète. La bibliographie jointe à ce petit volume est très inexacte, le portrait est de fantaisie.

Un écrivain français, établi en Allemagne et auquel on doit des écrits remarquables. Ch. de Villers (voir l'article intéressant que lui a consacré la _Biographie Universelle_) inséré en 1797, dans le _Spectatus du Nord_. (journal imprimé à Hambourg) une lettre sur _Justine_; ce morceau enfoui dans une publication fort oubliée, a été exhumé et reproduit à Paris. (J. Baur. in-16. 37 pages 150 ex.) avec un avant-propos signé A. P.-M. (Auguste Poulet-Malassis).

Circonstance notable: cette lettre est adressée à une dame qui avait ordonné à Villers de lire l'oeuvre de Sade et de lui en rendre compte.

«Vingt fois le dégoût et l'indignation m'ont fait tomber le livre des mains; sa trop grande célébrité me l'a toujours fait reprendre.

«Il était réservé à notre siècle de le reproduire, et il ne pouvait être conçu qu'au milieu des barbaries et des sanglantes convulsions qui ont déchiré la France.»

«Ce roman n'inspire même pas cet intérêt que l'esprit sait répandre quelquefois sur les mauvaises moeurs; il blesse également à chaque page la vraisemblance, le sens commun et la délicatesse même des libertins; il est plat et bête à force d'exagérations ridicules et de choses contre nature; on est plus pressé de le quitter qu'on n'a été de le prendre.

«Diriez-vous bien cependant que peu d'ouvrages ont eu autant d'éditions que cette misérable _Justine_? Que penser d'un temps où il s'est trouvé un écrivain pour composer un tel roman, un libraire pour le débiter et un public pour l'acheter?»

Villers ajoute que le docteur Meyer, dans ses _Fragments de Paris_, attribue _Justine_ à l'auteur des _Liaisons dangereuses_; c'est une erreur qu'il serait superflu de relever. L'ouvrage de Choderlos de Laclos a été d'ailleurs signalé dès 1836, par Charles Nodier, dans le _Bulletin du bibliophile_, comme «diffamant la nature humaine et comme ne méritant pas plus de commentaire que les hideuses spinthrées d'un émule effronté de Laclos, M. de Sade qui emporte sur lui le prix dégoûtant du cynisme et non celui de la corruption.»

[Note 15: Les _Mémoires_ de Tilly ont été publiés en 1828, 3 volumes in-8°. Ils offrent un tableau frappant de la corruption qui régnait alors dans certaines classes de la société française. M. de Lescure a dit avec raison que Tilly, type exact et effroyablement réussi de l'homme à tempérament du dix-huitième siècle, portait jusqu'en son abîme de corruption une sorte d'intrépidité héroïque.]

[Note 16: Charles Nodier a apprécié sévèrement ce livre célèbre dans une notice _Sur quelques livres satyriques et sur leur clef_, notice égarée en 1834 dans un cahier du _Bulletin du Bibliophile_ et que peu de personnes possèdent aujourd'hui: «Laclos a été le Pétrone d'une époque moins littéraire et plus dépravée que l'époque où vécut Pétrone. Puisque les _Liaisons dangereuses_ passent encore pour un ouvrage remarquable dans quelques mauvais esprits, il faut bien en dire quelque chose, et je ne sais jusqu'à quel point j'en ai le droit, car il m'a été impossible

de les lire jusqu'à la fin. Peinture de moeurs, si l'on veut, mais de moeurs tellement exceptionnelles qu'on aurait pu se dispenser de les peindre sans laisser une lacune sensible dans l'histoire honteuse de nos travers; oeuvre de style, si l'on veut, mais d'un style si affecté, si maniéré, si faux, qu'il révèle tout au plus dans son auteur ce qu'il fallait de vide dans le coeur et d'aptitude au jargon pour en faire le Lycophron des ruelles: voilà les _Liaisons dangereuses_. Ce livre a aussi sa clef ou plutôt il en a dix. Je ne crois pas avoir traversé une ville principale de nos provinces où l'on ne me montrât du doigt, dans ma jeunesse, un des héros impurs et pervers de ce _Satyricon_ de garnison, dont l'ennui, plus puissant que la décence et le goût, devrait dès longtemps avoir fait justice. On laissera sans doute au rebut ces clefs diffamatoires d'un ouvrage qui diffame la nature humaine et qui ne mérite pas plus de commentaires que les hideuses spinthries d'un émule effronté de M. Laclos, M. de Sade, qui emporte sur lui le prix dégoûtant du cynisme et non de la corruption.»]

[Note 17: Il y avait des liens de parenté entre Sade et Mirabeau.]

[Note 18: "Von so aussergewohlicher Schonheit dass alle Damen" etc.]

LE

MARQUIS DE SADE

II

SES ÉCRITS

Après avoir donné sur la vie de Sade quelques détails que nous avons tenu à ne pas trop développer, il reste à parler de ses écrits. Entreprise difficile, mais que nous accomplirons avec tous les ménagements qu'elle réclame.

La _Biographie universelle_ entre à l'égard des ouvrages de Sade dans des détails étendus.

L'article qui se trouve dans la _France littéraire_ de Quérard (VIII, 303) n'apprend rien de neuf; il est en grande partie emprunté à la _Biographie universelle_.

Ersch dans sa _France littéraire_ se borne à mentionner _Aline et Valcour_ et les _Crimes de l'Amour_.

Commençons par les productions dramatiques. Le marquis aima constamment la comédie de société, et il se plaisait à faire jouer des pièces qui restaient d'ailleurs au-dessous du médiocre.

Il existe un drame en prose et en trois actes, imprimé à Versailles, l'an VIII, in-8º; l'auteur ne se désigne que sous les initiales de ses prénoms et de son nom. Cette production a pour titre: _Oxtiren, ou les Malheurs du libertinage_, par D. A. F. S., Versailles, Blaizot, an VIII, 2 feuillets et 48 pages. Elle figure au catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne, nº 2542. Une note s'exprime ainsi: «L'auteur a beau prodiguer les noms de _scélérat_ et de _monstre_ à son héros, on sent qu'il le peint avec complaisance, d'après nature, qu'il lui prête ses sentiments. Il y a même beaucoup d'analogie entre sa propre histoire et le sujet de cette pièce. La théorie du crime se retrouve partout: «Ce valet m'impatiente, il frémit. Ces imbéciles-là n'ont point de principes; tout ce qui sort de la règle ordinaire du vice et de la friponnerie les étonne; le remords les effraie.»

Le rédacteur du catalogue en question émet l'opinion que Sade doit être l'auteur des pièces obscènes qui parurent, de 1789 à 1793, contre Marie-Antoinette, la princesse de Lamballe et madame de Polignac. Cette conjecture nous semble très-hasardée; Sade n'avait aucun motif de multiplier avec fureur des attaques infâmes contre le parti de la cour, et il ne manquait pas alors d'écrivains ignobles très-disposés à pousser la licence au delà de toutes les limites.

Nous trouvons au même catalogue, nº 3879, un manuscrit intitulé: _Julia, ou le Mariage sans femme_, folie-vaudeville en un acte. Le rédacteur met en note: «Cette pièce est sotadique, comme son titre l'indique. L'écriture ressemble à celle du marquis de Sade, qui avait, comme on sait, démoralisé les prisonniers de Bicêtre en les dressant à jouer des pièces infâmes qu'il composait pour eux.»

Nous croyons qu'il y a de l'exagération dans cette allégation. La tolérance des administrateurs de l'hospice n'aurait pu aller si loin. Quand au mot _sotadique_, ce n'est peut-être pas celui qu'il fallait employer, mais un autre emprunté aux habitudes des habitants d'une ville engloutie dans la Mer Morte.[19]

On connaît deux autres pièces de Sade qui furent reçues, la première, au Théâtre Français, en 1790 (_le Misanthrope par amour_, _Sophie et Dufrasne_) la seconde au théâtre Favart (_l'Homme dangereux, ou le Suborneur_). Ces comédies sont en vers; elles n'ont pas été imprimées. La _Biographie universelle_ indique seize autres pièces de divers genres (il serait sans intérêt d'en donner les titres) dont les manuscrits restèrent entre les mains de la famille; elle mentionne un devis raisonné sur le projet d'un _spectacle de gladiateurs_, à l'instar des Romains, dans

lequel Sade devait être intéressé. Cette idée était en effet digne de lui.

Le rédacteur du catalogue Soleinne (Mr Paul Lacroix, nº 3876) est porté à attribuer à Sade une autre pièce très-rare et que son titre fait rechercher: _la France f...!_ Les personnages de cette comédie, qui s'intitule «lubrique et royaliste,» sont la France, l'Angleterre, la Vendée, le duc d'Orléans, le comte de Puisaye, le roi de Prusse, l'empereur François II et le roi d'Espagne, Charles IV. La dédicace au ministre de la police n'est pas longue: «Devine si tu peux, et choisis si tu l'oses.» La préface commence ainsi: «J'ai cherché à être lu par tout le monde. Si mon ouvrage va jusqu'à la postérité, je la supplie de ne pas me juger sur le style, mais sur le fond. Lecteurs, ne vous prévenez pas contre le titre; femmes aimables, pardonnez-le moi! plus vous me lirez, plus je réclame votre indulgence. Libertins, hommes de lettres, politiques, historiens, philosophes, patriotes, royalistes, étrangers, lisez-moi; j'écris pour vous tous. Et vous, souveraine de ma pensée, vous que j'adore, si vous me devinez, ne craignez rien pour le sentiment. J'ai écrit avec ma plume; mon coeur n'y est pour rien.»

Les notes présentent des faits curieux, mais d'une exactitude suspecte. L'auteur ne doute pas que son ignoble badinage ne produise des fruits honnêtes: «Lorsqu'il s'agit du bien, qu'importe comment on l'opère? N'avez-vous jamais pris de poison pour vous guérir?»

La pièce a été certainement imprimée après l'an 1796, date que semble désigner le chiffre de 5796; les vers suivants en sont la preuve:

Buonarparte règne en maître, À sa guise il nous fait des lois, Puis, en despote, il nous les donne. Petit-fils d'un petit bourgeois, Assis sur le trône des rois, Que lui manque-t-il? la couronne.

Ce n'était qu'à l'époque du Consulat qu'il était possible de s'exprimer de la sorte.

Des notes sont remplies de traits mordants contre les hommes de l'époque. En voici deux échantillons: «Notre Brutus de Douay (_Merlin_), de mauvais mari, devint mauvais père, autant qu'il était mauvais Français.--Notre Caïn (_J.-M. Chénier_) dénonça son frère Abel, et le fit assassiner, non par la jalousie de ses succès, mais pour avoir ses ouvrages, qu'il nous donne comme les siens.»

La France f... a paru sur divers catalogues de vente (Saint-Mauris, Baillet, etc.). Nous la rencontrons aussi dans deux collections qui n'ont pas été dispersées, celles de Leber (nº 5016) et de Pixérécourt (page 368 du catalogue de 1839). Il en a été publié il y a quelques années une réimpression tirée à petit nombre.

La _Biographie universelle_ indique aussi comme oeuvres dramatiques de Sade, indépendamment de celles déjà mentionnées, _l'Epreuve_, comédie en un acte et en vers, saisie par la police en 1782, et non rendue, parce qu'elle contenait des passages libres; _l'Ecole des jaloux_; le _Boudoir_, reçu en 1791 au théâtre Favart, et un drame en trois actes: _Cléontine, ou la Fille malheureuse_.

Le plus célèbre des ouvrages de Sade, celui qui a voué son nom à l'infamie, c'est _Justine, ou les Malheurs de la Vertu_. Il en existe plusieurs éditions successivement accrues et amplifiées. Quelques détails bibliographiques à cet égard doivent trouver

place ici. La première impression porte l'indication: en Hollande, chez les libraires associés, 1791, 2 vol. in-8, le 1er de 283 p. et le 2e de 191 p.--Autre édition, en Hollande, chez les libraires associés, 1791, 2 vol. in-12, le 1er de 337 p. et le 2e de 228 p.--Londres, 1792, 2 vol. in-18 (_Paris-Cazin_.) de 291 et 306 p. avec un frontispice, réduction de celui de l'édition originale. Il existe une reproduction ou contrefaçon en 4 volumes. _Hollande_, 1800, avec 4 frontispices, 6 figures obscènes.

Cette première rédaction, tout abominable qu'elle soit, l'est un peu moins que la suivante, qui est la seconde. Les horreurs de Bressac, par exemple, sont commises sur sa tante, au lieu de sa mère.--Troisième édition, corrigée et augmentée: Philadelphie, (_Paris_), 1794, 2 vol. in-18 avec 6 grav. jolie impression.

La Nouvelle Justine, ou les Malheurs de la Vertu suivie de _Juliette, sa soeur, ou les Prospérités du Vice_, ouvrage orné d'un frontispice et de cent sujets gravés avec soin. Hollande (Paris, Bertrandet?), 1797,[20] 10 vol. in-18 dont 4 de Justine et 6 de Juliette.--Troisième rédaction, dans laquelle le marquis de Sade a poussé les atrocités au dernier période.--L'auteur, dit-on, imprima lui-même son ouvrage dans un souterrain. On dit que Saint-Just, de la Convention, le lisait pour s'exciter à la cruauté. L'auteur en adressa un exemplaire sur papier vélin à chacun des membres du Directoire. On doit trouver, à la fin du tome VI, l'indication au relieur, contenant l'ordre des gravures, en 4 pages, qui a été enlevé dans beaucoup d'exemplaires. Cette indication est nécessaire pour vérifier le nombre de gravures, incomplet dans la plupart des exemplaires, tantôt pour quelques-unes des figures, tantôt pour d'autres--_Juliette, ou la suite de Justine_, avait paru pour la première fois en 1796, en 4 vol. in-8º. (Voir

Barbier, _Dict. des Anonymes_, nº 9127.) Dans l'édition de 1797, elle occupe 6 vol. in-18 avec 60 grav.--Un bibliophile nous remet la note suivante: «Je crois qu'il existe d'autres éditions portant le même titre que l'édition de Hollande, 1797, mais peut-être n'est-ce que cette édition avec des gravures différentes. J'ai vu plusieurs exemplaires d'une édition dont les planches, copiées exactement sur celles de l'édition de 1797, sont moins bien exécutées, et dans tous les exemplaires que j'ai vus, il n'y a que 100 figures, y compris le frontispice. La figure du tome II, p. 241 de l'édition de 1797, représentant une parodie des cérémonies religieuses, est omise. Dans une autre édition, les figures sont lithographiées et souvent modifiées. Je crois que le nombre de ces lithographies est moins considérable. En sus des trois séries de figures que j'ai vues, j'ai une portion d'une suite de gravures semblables à celles de l'édition de 1797; la planche que je viens d'indiquer s'y trouve. Ces figures sont presque au trait; peut-être faut-il y reconnaître un tirage des planches originales avant qu'elles n'eussent été terminées.»

Toutes les éditions de cet ouvrage sont rares et chères, et un exemplaire complet et bien conservé ne se cède guère aujourd'hui à moins de 600 et 800 francs.--Il y a eu, pour _Justine_, une condamnation le 19 mai 1815, et une autre condamnation a été insérée au _Moniteur_ du 15 décembre 1843.

Justine est un récit d'atrocités et de folies sanguinaires beaucoup plus qu'érotiques; la difficulté de comprendre le motif qui avait pu dicter cet ouvrage a fait quelquefois supposer la folie chez son auteur. Cependant, comme le fait observer M. Paul Lacroix, dans la 5e de ses _Dissertations sur divers points curieux de l'histoire de France_, plusieurs personnages ont pu lui servir

de modèle, et notamment le maréchal de France, Gilles de Rais ou Retz étranglé en 1440 et qui avait exécuté une partie de ce que Sade a décrit.[21]

La préface mise en tête de l'édition de _Justine_ de 1797 est curieuse à plusieurs égards; nous la placerons ici. C'est d'ailleurs le seul endroit de ce roman dont la reproduction soit possible:

«Le manuscrit original de cet ouvrage qui, tout tronqué, tout défiguré qu'il était, avait cependant obtenu plusieurs éditions entièrement épuisées aujourd'hui, nous étant tombé entre les mains, nous nous empressons de le donner au public tel qu'il a été conçu par son auteur, qui l'écrivit en 1788. Un infidèle ami à qui ce manuscrit fut confié, trompant la bonne foi et les intentions de cet auteur, qui ne voulait pas que son manuscrit fût imprimé de son vivant, en fit un extrait bien au-dessous de l'original, et qui fut constamment désavoué par celui dont l'énergique crayon a dessiné la Justine et sa soeur que l'on va voir ici.

«Nous n'hésitons pas à les offrir telles que les enfanta le génie de cet écrivain à jamais célèbre, ne fût-ce que par cet ouvrage, persuadés que le siècle philosophique dans lequel nous vivons, ne se scandalisera pas des systèmes hardis qui s'y trouvent disséminés; et, quant aux tableaux cyniques, nous croyons avec l'auteur que toutes les situations possibles de l'âme étant à la disposition du romancier, il n'en est aucune dont il n'ait la permission de faire usage; il n'y a que les sots qui se scandalisent; la véritable vertu ne s'effraie ni se s'alarme jamais des peintures du vice; elle n'y trouve qu'un motif de plus à la marche sacrée qu'elle s'impose. On criera peut-être contre cet ouvrage, mais qui criera? Ce seront les libertins, comme autrefois les hypocrites contre le _Tartufe_.

«Nous certifions du reste que, dans cette édition, on s'est absolument conformé à l'original que nous possédons seuls; coupe de l'ouvrage, systèmes philosophiques, tout s'y trouve; les gravures, même, ont été exécutées d'après les dessins que l'artiste avait fait faire avant sa mort et qui étaient annexés au manuscrit.

«Aucun livre, d'ailleurs, n'est fait pour exciter une curiosité plus vive; en aucun, l'intérêt, ce ressort si difficile à produire dans un ouvrage de cette nature, ne se soutient d'une manière plus attachante; dans aucun, les replis du coeur des libertins ne sont développés plus adroitement, ni les écarts de leur imagination tracés d'une manière plus forte; dans aucun enfin n'est écrit ce que l'on va lire ici. Ne sommes-nous donc pas autorisés à croire que, sous ce rapport, il est fait pour parvenir à la postérité la plus reculée? La Vertu même, dût-elle en frémir un instant, peut-être faudrait-il oublier ses larmes pour l'orgueil de posséder en France une aussi piquante production.»

On voit que de Sade avait la précaution de donner son livre comme l'oeuvre d'un auteur déjà décédé. On prétend d'ailleurs que, dans la conversation, il ne faisait aucune difficulté de reconnaître la paternité de ses monstrueuses productions.

Citons encore le jugement qu'il porte sur un homme célèbre avec lequel il avait eu, nous l'avons déjà dit, de vives altercations:

«Mirabeau voulut être libertin pour être quelque chose; il n'est et ne sera pourtant rien toute sa vie.»

Une note ajoute:

«Une des meilleures preuves du délire et de la déraison qui caractérisent la France en 1789, est l'enthousiasme ridicule qu'ins-

pire ce vil espion de la monarchie. Quelle idée reste-t-il aujourd'hui de cet homme immoral et de fort peu d'esprit? Celle d'un traître, d'un fourbe et d'un ignorant.»

On a dit que l'édition de 1797 avait été exécutée avec luxe; c'est une erreur; l'impression est fort ordinaire; les gravures sont bien médiocres[22].

Les dessins originaux existent encore aujourd'hui, avec des annotations de la main de Sade, dans le cabinet d'un bibliophile qui a réuni un grand nombre de livres difficiles à rencontrer.

L'_Histoire de l'art pendant la Révolution_, écrite par M. J. Renouvier et publiée par M. A. de Montaiglon, parle d'un frontispice gravé par Chéry et qui est peut-être destiné «à un de ces livres infâmes d'un maniaque qui souilla l'époque de la liberté.»

En 1835, un spéculateur en librairie eut l'idée de faire écrire un roman très-mal fait qu'on intitula _Justine, ou les Malheurs de la vertu_, avec une préface par le marquis de Sade (on donna en effet un extrait de la préface). 2 vol. in-8º. Cette narration, où figuraient des voleurs et des garnements de la pire espèce étalant des principes fort peu édifiants, fut, dit-on, rédigée par un auteur d'un ordre infime, le fécond Raban, publiée par un éditeur nommé Bordeaux (Fr.-M. J.) Ce livre fut annoncé publiquement; le scandale fut grand: l'autorité intervint, et l'éditeur, traduit en justice, fut condamné à six mois de prison et 2.000 francs d'amende.

Il existe un ouvrage de Restif intitulé l'_Anti-Justine_. _Au Palais-Royal, chez feue la veuve Girouard, très connue_, 1798, 2 parties, in-12; la première 204 pages, la seconde s'arrête à la page 252; l'impression n'a pas été achevée. Le titre annonce 60 figures

qui n'ont jamais paru. L'impression commencée, vers 1798, par Restif, écrivain typographe, et qu'il exécutait lui-même, est restée inachevée et il n'en a été tiré que fort peu d'exemplaires, qui, sans doute, ont été détruits pour la plupart. On prétend qu'on n'en connaît plus que cinq ou six. Un se trouve, dit-on, dans la réserve de la Bibliothèque nationale; un autre aurait été payé 2,000 francs par un riche Anglais, amateur du fruit défendu en fait de raretés bibliographiques[23]. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage est aujourd'hui assez répandu, parce qu'il a obtenu récemment plusieurs réimpressions exécutées en Belgique, l'une en 2 vol. in-18, avec de mauvaises lithographies coloriées, les autres beaucoup plus soignées, est in-12, avec des gravures.

L'_Anti-Justine_ est un tissu d'ordures révoltantes; L'auteur semble s'être proposé de dépasser tout ce qu'on avait osé écrire jusqu'alors en fait de cynisme. Cette production est mise sous le nom de Linguet, qui en est fort innocent. Elle est divisée en 48 chapitres, dont il est presque toujours impossible de transcrire les titres; en voici, du moins, quelques-uns qu'on peut citer: Du bon Mari Spartiate.--Des Conditions du Mariage.--Du Dédommagement.--Du chef-d'oeuvre de tendresse paternelle.--D'une nouvelle Actrice, etc.

En écrivant ces ordures, Restif s'était proposé, à ce qu'il prétend, un but moral. Il s'exprime de la façon suivante, dans un _Épilogue_:

«J'ai longtemps hésité pour savoir si je publierai cet ouvrage posthume du trop fameux Linguet. Le casement déjà commencé, je résolus de n'en tirer que quelques exemplaires pour mettre quelques amis éclairés et deux ou trois femmes d'esprit à même de juger sciemment de son effet, et s'il ne fera pas autant de mal

que l'oeuvre infernale à laquelle on veut le faire servir de contre-poison. Je ne suis pas assez dépourvu de sens pour ne pas sentir que l'_Anti-Justine_ est un poison; mais ce n'est pas là ce dont il s'agit. Sera-ce le contre-poison de l'infâme _Justine_? Voilà ce que je veux consulter près des hommes et des femmes désintéressés qui jugeront de l'effet que le livre imprimé produit sur eux et sur elles.

«On a vu par la table même combien cet ouvrage est saturé, mais il le fallait pour produire l'effet attendu. Jugez donc, mes amis, et craignez de m'induire en erreur.

«L'ouvrage aura cinq, six ou sept parties comme celle-ci. Il est destiné à ramener les maris blasés auxquels les femmes n'inspirent plus rien. Tel est le but de cette étonnante production que le nom de Linguet rendra immortelle.»

Dans le chapitre 26, Restif revient sur l'idée qui l'a guidé: «J'ai un but important: je veux préserver les femmes de la cruauté. L'_Anti-Justine_, non moins savoureuse, non moins emportée que la _Justine_, mais sans barbarie, empêchera désormais les hommes d'avoir recours à celle-ci; la publication du concurrent antidote est urgente, et je me déshonore volontiers aux yeux des sots, des puristes et des irréfléchis pour la donner à mes compatriotes.»

Restif a poussé la prévoyance jusqu'à indiquer minutieusement les sujets d'un grand nombre d'estampes destinées à accompagner ce qu'il avait composé de l'_Anti-Justine_, nous avons dit qu'elles n'avaient jamais existé.

M. Paul Lacroix dans le volume qu'il a publié sous le titre de _Bibliographie et Iconographie, de tous les ouvrages de Restif de

la Bretonne_, (Paris, A. Fontaine, 1875, gr. 8.) entre, au sujet de l'écrit qui nous occupe (p. 413 et suiv.) dans de longs détails auxquels nous renvoyons.

La Philosophie dans le Boudoir, de Sade, est un ouvrage tout aussi dégoûtant que _Justine_. C'est une série de dialogues et d'orgies entre quelques libertins, dignes émules du marquis, et des femmes bien faites pour figurer dans une pareille société. De longues discussions philosophiques, où s'étalent l'athéisme le plus effronté et la négation de toute morale, se mêlent à des scènes ignobles. On connaît deux éditions, Londres, (_Paris_,) dépens de la Compagnie, MDCCXCXC (_sic_ pour 1795) 2 parties, petit in-12 de 190 et 216 pages avec un joli frontispice non libre et 4 figures libres médiocres.--A été réimprimé en 1830, en 2 volumes in-18, avec 10 lithographies obscènes; et aussi depuis, avec des gravures libres.

Nous avons vu une édition où des photographies fort mal faites remplacent les lithographies.

Nous ne connaissons que de titre la _Théorie du libertinage_ que Restif de la Bretonne, dans son étrange auto-biographie, intitulée _Monsieur Nicolas_, mentionne comme un ouvrage de Sade; il n'est pas probable qu'elle ait été imprimée.

Aline et Valcourt, ou le Roman philosophique, écrit à la Bastille, un an avant la Révolution, est une production épistolaire qui fut publiée en 1793, chez Girouard, libraire, en 8 volumes petit in-12[24] 8 faux-titres et 16 figures. La figure du tome III page 216 manque souvent; elle est trop découverte. On y retrouve ces personnages ayant les goûts cruels ou dépravés que Sade plaçait dans tous ses écrits. Il se met en scène sous le nom de Valcourt,

et il retrace quelques traits de sa propre histoire. D'après la _Biographie universelle_, ce roman, moins immoral que _Justine_, est peut-être plus dangereux, parce qu'il n'offre pas des tableaux aussi dégoûtants. D'après M. Pigoreau (_Petite bibliographie romancière_), quelques extraits de cet ouvrage, choisis dans ce qu'il y a de plus admissible, ont été insérés dans deux romans fort oubliés aujourd'hui, publiés à l'époque du Directoire, et qui pourraient bien être aussi des productions de Sade: _Valmor et Lydia_. 1798, 3 volumes in-12; _Alzonde et Koradin_, 1799, 2 volumes in-18.

Les tirades ultra-philosophiques abondent dans le roman de Sade; un des principaux personnages est un président aussi cruel que débauché, souillé de crimes et de turpitudes. De très-longs épisodes coupent le récit; un d'eux fait le tableau du gouvernement d'un roi nègre qui a établi dans ses États un régime tout à fait contraire aux idées de morale admises chez les nations civilisées, régime dont ses sujets se trouvent très-satisfaits et très-heureux; un autre hors-d'oeuvre retrace les malheurs d'une femme qui est tombée au pouvoir de l'Inquisition, et il va sans dire que Sade, tout en prodiguant les épithètes de monstre et de scélérat au grand-inquisiteur, don Crispe Brutaldi Barbaridos de Torturentia, décrit avec complaisance la luxure et la férocité de cet exécrable personnage.

On a attribué à Sade deux autres romans:

La Marquise de Ganges, 1813, 2 vol. in-12, récit ennuyeux et sombre, mais non licencieux d'une histoire criminelle et véritable; toutefois Sade altérait la réalité des faits afin de noircir la mémoire d'une infortunée victime des machinations de quelques scélérats.

Pauline de Belval, Mémoire anecdote parisienne du dix-huitième siècle, 1796, 2 vol. in-12, 1816, production indiquée dans la _Bibliographie-romancière_ de M. Pigoreau; Luérard dit ne pas la connaître, et nous ne l'avons point rencontrée.

Il existe un roman mal écrit, mal intrigué: l'_Étourdi_, Lampsaque, 1784, 2 vol. in-12. L'auteur ne s'est pas gêné pour transcrire littéralement de longs passages dans d'autres livres de l'époque et pour les enchasser dans ses peu édifiantes narrations. M. P. L. (Paul Lacroix), dans une note qui accompagne l'annonce d'un exemplaire de cet ouvrage (_Bulletin du bibliophile_, 1857, p. 153), l'attribue à Sade. Le chapitre intitulé _la Comédie_ n'est qu'un souvenir du théâtre de société que le marquis avait inauguré dans son château de la Coste, où les médecins l'envoyèrent se refaire de ses fatigues de débauche, et où il amena mademoiselle Beauvoisin, actrice du Théâtre-Français, qu'il faisait passer pour sa femme. Voici quelques lignes à ce sujet (tome II. p. 84), dans lesquelles on reconnaît l'auteur de tant de turpitudes: «Comme je n'ai jamais ressemblé à ces malades dont Molière a si bien peint le ridicule, qui n'ont jamais d'autre occupation que de se médicamenter, qu'il me faut un objet de dissipation et que l'amour ne pouvait m'en fournir dans ces pays où presque toutes les femmes ont encore de la vertu ou du moins les sots préjugés qui la remplacent, que je n'avais ni la volonté ni le désir de les combattre, j'employai mon temps à former une troupe pour jouer la comédie en société: passion que j'ai toujours eue et qui souvent m'a tenu lieu de bien d'autres. Que d'obstacles n'eus-je pas à vaincre avant de réussir! C'était la conquête de la Toison d'Or. Il me fallut terrasser tous ces monstres qu'on nomme préjugés et qu'il est difficile de détruire et même d'affaiblir dans l'esprit des personnes qui les ont reçus dans leur enfance.»

À la fin de ce roman, qui offre parfois, pour les noms des personnages, des anagrammes qu'il serait curieux de déchiffrer et qui côtoie en quelque sorte les aventures du marquis lui-même, l'auteur revendique pour son compte une plaisante mystification dont le _Journal de Paris_ fut complice involontaire en 1777, et que les _Mémoires_ de Bachaumont ont prise au sérieux: c'est le jeune homme à marier proposé en loterie à 3,000 francs le billet. Sade fut-il, en effet, l'inventeur de cette facétie?

Mentionnons aussi _Zoloé et ses deux acolytes_; chez tous les marchands de nouveautés, thermidor, an VIII. Turin (Paris) in-18, frontispice gravé, non signé. Les productions immondes de Sade sont mentionnées avec complaisance dans ce petit roman. Hâtons-nous de dire que, si _Zoloé_ outrage la décence, elle n'est pas, du moins, plus coupable qu'une foule d'autres oeuvres plus ou moins lestes qui se sont multipliées depuis un siècle. Quant au but que poursuit ce pamphlet, on découvre que c'est une satire violente, et, qui plus est un tissu de calomnies dirigées contre Joséphine de Beauharnais, alors épouse du premier consul. Les deux _acolytes_ que lui assigne l'auteur, et qu'il affuble des noms de _Laureda_ et de _Volsange_, passent pour avoir été mesdames Tallien[25] et Visconti. Dès l'avant-propos, la situation de l'héroïne est tracée de manière à dissiper toute incertitude:

«Qu'avez-vous, ma chère Zoloé? Votre front sourcilleux n'annonce que la triste mélancolie. La fortune n'a-t-elle pas assez souri à vos voeux? Que manque-t-il à votre gloire, à votre puissance? Votre immortel époux n'est-il pas le soleil de la patrie?»

Vient ensuite un portrait dans lequel l'âge, la patrie, la famille, tout s'accorde point pour point avec la personne que l'on voit at-

taquée par le libelliste avec tant d'audace:

«Zoloé a l'Amérique pour origine. Sur les limites de la quarantaine[27], elle n'en a pas moins la prétention de plaire comme à vingt-cinq; un ton très insinuant, une dissimulation hypocrite consommée; à tout ce qui peut séduire et captiver, elle joint l'ardeur la plus vive pour les plaisirs, une avidité d'usurier pour l'argent qu'elle dissipe avec la promptitude d'un joueur, un luxe effréné qui engloutirait les revenus de dix provinces. Elle n'a jamais été belle; mais sa coquetterie déjà raffinée avait attaché à son char un essaim d'adorateurs. Loin de se disperser par son mariage avec le comte Bermont, ils jurèrent tous de ne pas être malheureux, et Zoloé, la sensible Zoloé, ne put consentir à leur faire violer leur serment. De cette union sont nés un fils et une fille, aujourd'hui attachés à la fortune de leur illustre beau-père.»

Quant à Laureda, elle justifie l'opinion qu'on a conçue de la nation espagnole: «elle est tout feu et tout amour. Fille d'un comte de nouvelle date[26], mais extrêmement riche, sa fortune lui permet de satisfaire tous ses goûts.»

L'auteur raconte en style très négligé et très incorrect des orgies où figurent ces trois dames; il les met en scène avec _Fessinot_, époux de Laureda, avec l'ex-domestique _Parmesan_ et l'ex-capucin _Pacôme_. Il serait assez inutile de rechercher quels sont les personnages cachés sous ces divers noms.

Chemin faisant, on rencontre de vives attaques contre des gens alors en évidence et dont la conduite n'était pas édifiante. Les mésaventures du sénateur D..., libertin perdu de vices, l'ardeur de S... pour le jeu, sont l'objet de sarcasmes violents; l'in-

tempérance du représentant du peuple C... fournit le sujet d'un tableau repoussant.

«En traversant le Carrousel, je rencontrai deux forts qui portaient sur un brancart une espèce d'homme, couché et enveloppé dans un grand manteau bleu. Je m'imaginai d'abord que quelque affaire d'honneur avait envoyé le personnage dans l'autre monde, et qu'on allait le remettre à sa famille pour en disposer. Je demande à un des porteurs, avec un air d'intérêt, de quoi il s'agissait.--Suivez-nous, me dit-il, vous en jugerez. Le brancart s'arrête à la maison du citoyen C..., car c'était lui-même qu'on promenait en cet état. Sa figure couperosée, des yeux qu'il roulait pleins de vin, des paroles sans suite, des gestes d'un insensé, des restes impurs qui sortaient de sa bouche et dont ses habits étaient tout dégoûtants, me firent bientôt connaître la cause de l'état où je trouvais l'un des représentants de la France.

«Comme ce spectacle paraissait m'affecter, l'un des porteurs me dit: «Vous êtes bien bon de plaindre le citoyen C... Cinq fois par décade, notre ministère lui est nécessaire.»

Il est permis de croire que l'histoire de _Zoloé_ entrait pour quelque chose dans le parti que prit la police de faire enfermer le marquis de Sade à Charenton. Ce fut en 1801, peu de temps après la date indiquée sur le titre de ce pamphlet, qu'il perdit sa liberté.

On peut facilement supposer qu'aucun libraire ne voulut se charger de la publication d'un libellé qui devait susciter de redoutables colères. Les mots: _de l'imprimerie de l'auteur_, écrits sur le frontispice, s'accordent avec une phrase de la préface: «Je me procurerai moi-même l'honneur d'être imprimé, et je n'en aurai l'obligation à personne.» Nous ignorons si de Sade possédait une

imprimerie particulière; en tout cas, il était très au fait des mystères de la typographie clandestine.

Saisi par la police, le petit volume que nous indiquons est devenu rare; nous le rencontrons sur quelques catalogues (40 fr. Saint-Mauris, n° 276;--38 fr. 50, exemplaire broché, Bignon, n° 1832.)

Transcrivons le dernier paragraphe de _Zoloé_: «Qu'on se rappelle que nous parlons en historien. Ce n'est pas notre faute si nos tableaux sont chargés des couleurs de l'immoralité, de la perfidie et de l'intrigue. Nous avons peint les hommes d'un siècle qui n'est plus. Puisse celui-ci en produire de meilleurs et prêter à mes pinceaux les charmes de la vertu.»

On sait que, tout en traçant avec une infatigable complaisance des tableaux où s'étalaient tous les vices et tous les crimes, de Sade avait la manie de vanter la vertu.

Zoloé ne figure point parmi les divers ouvrages de Sade que mentionnent la _Biographie universelle_ et la _France littéraire_ de Quérard; même silence dans la _Nouvelle Biographie générale_. Les détails qu'on vient de lire à l'égard de ce libellé se retrouvent dans les _Fantaisies bibliographiques_ de M. Gustave Brunet (_Paris, J. Gay_, 1864, in-18.)

Il existe une réimpression de Zoloé _avec notices biographiques et bibliographiques_. Bruxelles, chez tous les libraires, 1870, in-12 178 pages. Le titre annonce un tirage à 130 exemplaires, mais il a sans doute été dépassé. Le frontispice à l'eau-forte est la reproduction de celui du titre de l'édition originale. Pisanus Fraxi (_Index libr. prohib._, p. 407) a parlé de Zoloé: il n'y voit qu'une sotte et plate attaque contre Bonaparte et José-

phine; point de vérité historique, nulle trace d'esprit. Voir aussi: _OEuvres posthumes de Quérard, publiées par G. Brunet; Livres à clef_, 1873, p. 174.

Les Crimes de l'Amour, ou le délire des Passions, nouvelles historiques et tragiques, précédées d'une idée sur les romans, par D. A. F. Sade. Paris, Massé, an VIII, 2 volumes in-8° ou 4 volumes in-12, 4 frontispices non signés. Un bel exemplaire papier vélin, figures avant la lettre, fait partie du cabinet d'un bibliophile parisien. Un exemplaire relié a été adjugé à 45 francs vente Solar, n° 2224.

Un critique de l'époque, Villeterque, ayant avec raison signalé dans le _Journal de Paris_ cet ouvrage comme détestable à tous égards, Sade se fâcha, et il fit promptement paraître une brochure intitulée: _l'Auteur des Crimes de l'Amour à Villeterque, folliculaire_, in-12, 19 pages; il désavoue ses autres écrits avec son audace habituelle, et adresse au critique des injures grossières.

Cet ouvrage étant aujourd'hui fort peu connu, nous entrerons à son égard dans quelques détails.

L'épigraphe est assez caractéristique; elle est indiquée comme empruntée aux _Nuits_ d'Young (ce que nous n'avons pas perdu notre temps à vérifier): «Amour, fruit délicieux que le ciel permet à la terre de produire pour le bonheur de la vie, pourquoi faut-il que tu fasses naître des crimes, et pourquoi l'homme abuse-t-il de tout?»

Les titres des onze nouvelles contenues dans ce recueil sont: Juliette et Raunai, ou la Conspiration d'Amboise.--La Double épreuve.--Miss Henriette Stralsond.--Faxelange.--Florville et

Courval.--Rodrigue.--Laurence et Antonio.--Ernestine.--Dorgeville, ou le Criminel par vertu.--La comtesse de Sancerre.--Eugène de Franval.

Parmi les personnages figurent lord Grandville, «l'homme le plus débauché, le plus méchant, le plus cruel de toute l'Angleterre, et malheureusement le plus riche.» Voici un passage pris au hasard: «Les moyens de faire succomber une femme sont si connus, leur faiblesse est si sûre, que les tentatives d'épreuve sont absolument superflues. Les femmes, ainsi que les villes de guerre, ont toutes un côté hors de défense; il ne s'agit que de le chercher. Est-il découvert, la place est bientôt rendue; cet art, ainsi que les autres, a ses principes.»

Dans la préface, Sade trace une histoire fort superficielle du roman depuis son origine, et il expose ses idées sur les règles qu'on doit se prescrire lorsqu'on veut aborder ce genre de composition:

«L'ouvrage du romancier doit nous faire voir l'homme, non pas seulement ce qu'il est ou ce qu'il se montre, mais tel qu'il peut être, tel que doivent le rendre les modifications du vice et toutes les secousses des passions; il faut donc les connaître toutes; il faut les employer toutes, si l'on veut travailler ce genre. Ce n'est pas non plus en faisant triompher la vertu qu'on intéresse; il faut y tendre bien certainement le plus qu'on peut, mais cette règle, à laquelle nous voudrions que tous les hommes s'assujettissent pour notre bonheur, n'est nullement essentielle dans le roman, n'est pas même celle qui doit conduire à l'intérêt, car lorsque la vertu triomphe, les choses étant ce qu'elles doivent être, nos larmes sont taries avant de couler; mais, si après les plus rudes épreuves, nous voyons la vertu terrassée par le vice,

nos âmes se déchirent, et l'ouvrage nous ayant excessivement émus, doit indubitablement produire l'intérêt qui seul assure des lauriers.»

Sade désavoue ensuite les écrits qui l'avaient signalé à l'indignation publique, mais ses affirmations ne trouvèrent aucune créance:

«Jamais je ne peindrai le crime que sous les couleurs de l'enfer; je veux qu'on le voie nu, qu'on le craigne, qu'on le déteste, et je ne connais point d'autre façon pour arriver là que de le montrer avec toute l'horreur qui le caractérise. Malheur à ceux qui l'entourent de roses! Leurs vues ne sont pas aussi pures que les miennes, et je ne les copierai jamais. Qu'on ne m'attribue donc plus le roman de J...; jamais je n'ai fait de tels ouvrages, et je n'en ferai jamais; il n'y a que des imbéciles ou des méchants qui, malgré l'authenticité de mes dénégations, puissent me soupçonner ou m'accuser encore d'en être l'auteur, et le plus souverain mépris sera désormais la seule arme avec laquelle je combattrai leurs calomnies.»

À la fin de son livre, il s'adresse au lecteur: «Si les pinceaux dont je me suis servi pour te peindre le crime, t'affligent et te font frémir, ton amendement n'est pas loin et j'ai produit sur toi l'effet que je voulais.»

Voici, entre mille, un passage où se révèle le genre d'idées qui dominent constamment chez Sade: «Qui? moi! je connaîtrai l'amour! Loin de moi ce sentiment vulgaire. S'il y avait une femme au monde capable de me le faire éprouver, j'irais, je crois, lui brûler la cervelle plutôt que de plier sous son art.»

Dans une des nouvelles qui forment les quatre volumes en question, on retrouve le héros d'une oeuvre dramatique que nous avons déjà signalée. Oxtiern, noble Suédois fort riche, ne soupçonnant aucune borne à ses désirs; sans principe comme sans vertu, il croit que rien au monde ne peut imposer un frein à ses passions.

L'auteur des _Crimes de l'Amour_ aime à entasser des enlèvements, des assassinats, des empoisonnements; il montre une fille, «l'horreur et le miracle de la nature,» vivant incestueusement avec son père, lequel se justifie au moyen de sophismes détestables. Il n'oublie pas les brigands qui ont pour captives des femmes vertueuses. Il ne cesse de retracer des hommes horriblement corrompus et cruels, tourmentant sans relâche des épouses honnêtes et malheureuses.

Employant très-mal, la plupart du temps, les interminables loisirs que lui laissait le séjour forcé dans les prisons où s'écoula une grande partie de sa carrière, Sade écrivait, écrivait sans jamais se lasser. Il a laissé un grand nombre de manuscrits. M. Michaud, qui paraît avoir été bien renseigné à cet égard, en signale plusieurs dans la _Biographie universelle_: des _contes_, au nombre de trente (on ignore s'ils étaient en vers ou en prose); le _Portefeuille d'un homme de lettres_, 4 volumes (écrit à la Bastille en 1788); _Conrad_, roman tiré de l'histoire des Albigeois (saisi lors de l'arrestation de l'auteur, en 1801); _Marcel_, autre roman; _Isabelle de Bavière_; _Adélaïde de Brunswick_, deux romans historiques composés à Charenton; les sujets sont du genre sombre, mais il n'y a d'ailleurs ni ordures, ni impiété; des _Mémoires_ ou _Confessions_ qui paraissent avoir eu pour but de tenter une justification bien difficile: un journal en onze ca-

hiers de la situation de l'auteur depuis 1777 jusqu'en 1790 (il y avait treize cahiers, mais deux ne furent pas retrouvés). «Tout ce que le marquis a dit, fait ou entendu, lu, écrit, senti ou pensé pendant ces treize années se trouve dans ce recueil; mais les choses les plus remarquables sont écrites en chiffres dont lui seul avait la clef.» Citons aussi cinq cahiers de notes, pensées, extraits, chansons, mélanges de vers ou de prose, composés ou recueillis pendant la dernière détention de Sade.

Un zélé bibliophile, Bérard, auteur d'un livre consacré à la bibliographie des Elzeviers, qui joua en 1830 un certain rôle politique, a laissé parmi des notes inédites, celle-ci que reproduit Pisanus Fraxi (p. 35 de _l'Index_ déjà cité): «Anglès était préfet de police lors de la mort du marquis de Sade. Je lui ai entendu dire qu'on avait trouvé dans sa chambre un grand nombre de vers licencieux dignes de Voltaire, qu'il s'était empressé de faire brûler. Si ces vers étaient en effet dignes de Voltaire, leur destruction serait une perte; mais je crois pouvoir en douter: d'abord parce qu'Anglès se connaissait mieux en administration qu'en poésie; ensuite parce que les vers que l'on connaît de Sade sont plus que médiocres.»

Dans ses _Mélanges bibliographiques_, page 186, le bibliophile Jacob, (M. Paul Lacroix), mentionne une lettre de Sade qui parle d'une tragédie dont il est l'auteur, lue au théâtre français le 24 novembre, 1791, et dont l'héroïne paraît avoir été Jeanne Hachette; on ne connaît pas cette pièce.

Il a existé d'ailleurs d'autres ouvrages de cet incorrigible libertin; ils étaient, à ce qu'il paraît des tissus d'infamies, et ils étaient décorés de dessins dignes du texte. On a annoncé qu'ils avaient

été brûlés en présence de fonctionnaires publics, mais quelques doutes paraissent planer sur l'exactitude de cette assertion.

Voici ce que nous lisons dans un opuscule de M. A. Jubinal: _Lettre inédite de Montaigne_. (Paris, 1850, p. 53):

«Napoléon ordonna que tous les manuscrits laissés par le trop célèbre de Sade fussent livrés aux flammes. Un procès-verbal constata que cette mesure avait reçu son exécution, mais tous les bibliophiles savent qu'une vingtaine d'années plus tard, les compositions les plus immorales, les plus licencieuses de Sade, écrites de sa propre main, celles dont le procès-verbal constatait la destruction, commencèrent à arriver à Paris une à une. Plusieurs de ces autographes furent achetés à grand prix par la Bibliothèque royale, où plusieurs personnes les ont vus, mais d'où ils ont disparu, à ce qu'on assure, du moins les principaux. On prétend que c'est le fonctionnaire qui avait dressé le procès-verbal de destruction de ces papiers qui s'en était emparé.»

Nous ferons toutefois observer ici que, Sade étant mort à la fin de l'an 1814, Napoléon, alors à l'île d'Elbe, n'eut rien à ordonner à l'égard des manuscrits en question; pendant les Cent-Jours, il ne trouva pas sans doute le temps de songer à cet objet.

Un bibliophile parisien (M. H. B.) possède entre autres autographes et documents relatifs à Sade, le projet d'un lupanar projeté par le marquis; il trace la disposition de la maison entière, le vestibule, les appartements des femmes, les _chambres de torture_ (chacune de ces chambres est consacrée à un supplice spécial); il n'oublie point le cimetière où seront déposés les cadavres des victimes qui auront succombé dans ces orgies; des passages pratiqués dans les murs extérieurs faciliteront les en-

trées ou les sorties clandestines, et l'auteur porte l'attention jusqu'à dresser le _menu d'un dîner irritant_.

Restif eut connaissance de ces atroces et folles inventions, car il écrit dans _Monsieur Nicolas_ (t. XVI, p. 4783): «le monstre propose à l'imitation du _Pornographe_ l'établissement d'un lieu de débauche. J'avais travaillé pour arrêter la dégradation de la nature; le but de l'infâme disséqueur à vif, en parodiant un ouvrage de ma jeunesse, a été d'outrer à l'excès, cette odieuse, cette infernale dégradation»

M. de Reiffenberg, dans le _Bulletin du Bibliophile belge_, dit avoir vu à la Bibliothèque nationale, il y a quarante ans environ, les manuscrits dont parle M. Jubinal.

On ne connaît, nous le croyons du moins, aucun portrait de Sade. Un petit volume in-18, publié vers 1840: _les Fous célèbres_, renferme, à son égard, une notice qui n'apprend rien de neuf et une lithographie fort mal faite qui est une image de fantaisie, sans aucune valeur quelconque. Il en est de même de deux portraits publiés à Bruxelles, l'un fort bien exécuté, dans un cadre ovale, indiqués comme faisant partie de la collection de M. de La Porte.

Pour compléter notre esquisse, il ne serait pas hors de propos d'y joindre un _Sadiana_, c'est-à-dire une réunion des passages extraits des différents écrivains qui ont fait mention de l'auteur de _Justine_, mais le temps nous a manqué pour faire ce travail; nous laissons à d'autres chercheurs le soin de l'accomplir et nous nous bornerons à deux citations:

«Un honnête homme a toujours dans sa poche un volume du marquis de Sade.» (Pétrus Borel, le lycanthrope. _Madame Puti-

phar_). On reconnaîtra dans cette assertion paradoxale l'originalité de cet auteur, sur lequel il a été publié une notice curieuse par M. Claretie (Paris, librairie Pincebourde, 1865, in-18.)

«Avant la révolution, les moeurs n'étaient nulle part aussi corrompues qu'à Lyon. Ce n'est pas sans motifs qu'un écrivain trop célèbre y a placé quelques épisodes de son exécrable roman.» (Michelet, _Histoire de la Révolution_.)

Un autre sujet d'investigation historique et psychologique se présenterait aussi: ce serait de demander aux annales des égarements de l'esprit humain, s'il n'y a pas eu d'autres exemples des aberrations cruelles dans lesquelles le marquis se précipita. L'antiquité, les fastes des despotes de l'Orient, font connaître des personnages de cette trempe. Le quinzième siècle vit avec effroi le maréchal Gilles de Retz, qui poussa bien plus loin ses cruelles expériences, peut-être parce qu'il eut plus de moyens de satisfaire ses goûts monstrueux, mais qui du moins n'en consacra pas les principes dans des livres infâmes[28].

Nous ignorons jusqu'à quel point est fondée l'accusation que Mayer (_Galerie philosophique du XVIe siècle_, t. I, p. 200) porte contre le duc d'Epernon, qui aurait mêlé le sang à la débauche. La _Biographie universelle_ parle d'un noble Polonais, auteur de divers livres d'histoire, le comte de Potocki, et elle fait observer que ses goûts, dans le genre de ceux du marquis de Sade, lui attirèrent des désagréments qui le contraignirent à s'expatrier.

Le comte de Charolois de la maison de Condé, se signala également par les cruautés qu'il apportait dans ses orgies. Brantôme,

dans les _Dames galantes_, parle d'une femme de haut parage qui se plaisait à exercer des sévices sur ses caméristes.

L'histoire a conservé les noms de divers autres personnages qui, pour réaliser les monstruosités impossibles qu'enfante l'imagination de Sade, unirent la cruauté à la débauche. On peut mentionner Tibère, un empereur de la Chine dont le nom nous échappe, le duc Valentino Borgia, Pier Luigi Farnese dont Varchi a raconté les infamies, le marquis Annibale Porrone dont on trouve la vie et les crimes dans l'ouvrage de Grégoire Leti (Vie de Bartholomé Aresec cités dans le _Catalogue d'une collection de livres anciens et modernes par J. Piazzoli_. Milan, 1878). Les annales judiciaires mentionnent de nombreux scélérats, violateurs et assassins (Dumolard, les meurtriers des dames Gay près de Lyon, etc.)

Pisanus Fraxi, que nous avons déjà cité, nous offre, dans son _Index librorum prohibitorum_ des témoignages fréquents d'un goût cruel répandu en Angleterre et consistant à flageller des femmes. Diverses maisons où moyennant finances, on pouvait se livrer à cet amusement barbare, existaient à Londres (elles subsistent probablement encore), et la littérature britannique compte un assez grand nombre d'ouvrages vendus sous le manteau et consacrés à la flagellation active et passive. L'_Index_ en question en parle avec détail, et dans l'introduction, il entre dans des particularités minutieuses: il donne même le dessin d'une machine sur laquelle se plaçait le patient ou la patiente. Voir page 345 de longs détails sur un ouvrage intitulé: Th. ROMANCE _of Chastisement_; l'auteur s'exprime avec enthousiasme; il avance qu'il y a des femmes qui trouvent un grand plaisir à fouetter de jeunes personnes de leur sexe, et la patiente _feels a luxu-

rious sensation_, car une sorte de courant magnétique s'établit entre la prêtresse et la victime.

Sade reste seul à part en son genre en raison des scènes de cruauté qu'il mêle à des tableaux du cynisme le plus repoussant, mais il faut reconnaître qu'à certains points de vue il avait eu des devanciers et qu'il a trouvé des imitateurs. Sous le rapport de l'audace immorale des paradoxes, Diderot, le plus corrompu des écrivains du XVIIIe siècle, ne lui est pas inférieur, et l'auteur du _Supplément au voyage de Bougainville_ s'est plu à retracer des passions qui outragent la nature, exemple suivi par des romanciers modernes dont les honteuses productions ont eu un grand succès. Un journaliste qui a fait jadis quelque bruit, Capo de Feuillade, écrivait que la _Lelia_ de George Sand lui offrait des doctrines dont il ne retrouvait les équivalents que dans les monstrueuses productions d'un auteur qu'il n'osait pas nommer, et c'est à propos de ce même roman que Proudhon qualifiait de «digne fille du marquis de Sade,» la femme célèbre qui l'a écrit.

Un romancier et auteur fort oublié aujourd'hui, Révéroni Saint Cyr, décédé dans un hospice d'aliénés[29] a publié _Pauliska, ou la Perversité moderne_. (Paris, an VI), roman où il retrace quelques actes de barbarie, mais en restant fort au dessous du marquis.

De nos jours il s'est trouvé un écrivain allemand qui a pris pour modèle les écrits de Sade et qui s'est montré son émule, c'est l'auteur anonyme du livre intitulé:

Aus den Memoiren einer Sängerin. (Extrait des Mémoires d'une cantatrice.) _Boston, Reginald Chesterfield_, 2 vol. pet. in-8°, VII et 244 p.; 251 p. Cet ouvrage a été imprimé à Altona: le

premier volume en 1868; le second en 1875; il se compose d'une série de lettres adressées à un vieil ami, à un médecin, et après sa mort, elles furent trouvées parmi ses papiers par un neveu qui s'en fit l'éditeur.

M. Pisanus Fraxi (_Index librorum prohibitorum_, p. 102-109) entre dans des détails assez étendus au sujet de cette espèce d'autobiographie. Il s'y trouve, surtout dans le second volume, des épisodes dégoûtants, des orgies semblables à celles que Sade se plaît à décrire. Il est, dans le cours du récit, fait plusieurs fois mention de _Justine_ et de quelques autres ouvrages fort libres.

Nous n'avons pas à nous occuper de divers écrivains qui appartenaient à la famille de Sade, qui portaient le même nom, mais qui heureusement se sont exercés sur des sujets très différents de ceux qui occupaient le marquis.

Son oncle, l'abbé de Sade, mort en 1778, a laissé un ouvrage estimé: les _Mémoires sur la vie de Pétrarque_. 1764-1767, 3 vol. in-4°.

Nous connaissons aussi l'existence d'un ouvrage difficile sans doute à rencontrer en France:

Typologie, ou Science des marées, par le chevalier de Sade, officier de la marine de S. M. T. C. et capitaine d'artillerie de S. M. B.; 2 gros volumes in-8° avec figures. Londres, 1810, 21 sh.

Cet officier français, passé au service de l'Angleterre, était sans doute un ancien émigré appartenant à la même famille que le marquis.

Nous terminerons cette notice en reproduisant un document fort peu connu aujourd'hui et qui est un témoignage du civisme

dont le citoyen Sade jugea prudent de donner des gages à une époque critique.

Un bibliographe anglais, M. Pisanus Fraxi, dans le très curieux volume qu'il a intitulé: _Index librorum prohibitorum_ (_London_, 1878, in-4) signale, page 422, un ouvrage inédit de Sade; il est la propriété du marquis de V., dont le grand-père l'acheta à un nommé Armoux de Saint Maximin qui assistait à la prise de la Bastille et qui trouva cette production dans la chambre où le marquis avait été enfermé.

Le manuscrit en question se compose d'une suite de morceaux de papier, ayant un centimètre de large et qui, attachés les uns au bout des autres, forme un rouleau de 12 mètres de long. Chaque morceau est écrit des deux côtés; l'écriture est tellement fine qu'elle ne peut être lue qu'avec l'aide d'une loupe. Après une préface, vient le récit, divisé en 52 chapitres, des faits et gestes d'une association d'individus des deux sexes ayant à leur disposition des sommes énormes et deux splendides maisons de campagne aux environs de Paris (on voit qu'il s'agit d'une société dans le genre des _Aphrodites_ d'Andrea de Nerciat.)

Cette production abonde en détails obscènes, mais on n'y retrouve pas les discussions philosophiques qui se rencontrent dans d'autres écrits du marquis. À la fin on lit: terminé le 25 novembre 1783.

Pisanus Fraxi (_Index libr. prohixi._ p. 10 et suiv.) entre dans des détails étendus au sujet d'_Aline et Valcourt_; ouvrage puissant «(powerful) et original, et considérant qu'il a été écrit avant la révolution française, très remarquable. Quoique plongé dans tous les vices de la classe à laquelle il appartenait, Sade prévoyait

nettement, et prophétisait avec clarté à quels résultats aboutissait un pareil état social; il écrivait: «Ô France! tu t'éclaireras un jour, je l'espère; l'énergie de tes citoyens brisera bientôt le sceptre du despotisme et de la tyrannie; et, foulant à tes pieds les scélérats qui servent l'un et l'autre, tu sentiras qu'un peuple libre par sa nature et par son génie, ne doit être gouverné que par lui-même (tome II, p. 41). Une grande révolution se prépare dans ta patrie (France); les crimes de vos souverains, leurs cruelles exactions, leurs débauches et leur ineptie ont lassé la France; elle est excédée du despotisme; elle est à la veille de briser les fers.» (Tom. II, p. 448). On pourrait citer d'autres passages semblables.

«Au point de vue littéraire, l'ouvrage présente de graves défauts; il est trop long, trop encombré de digressions et de tirades philosophiques; la narration est prolixe; en adoptant la forme épistolaire, l'auteur s'est imposé des entraves pénibles; son récit devient souvent embarrassé et peu vraisemblable.»

«Sans cesse et presque à chaque page, Sade se plaît à exposer des théories sur le gouvernement, la morale, l'éducation, l'économie politique, les relations des sexes, etc. Ses opinions souvent extravagantes et outrageantes (_outrageous_) offrent cependant parfois des aperçus fort dignes d'attention.

«L'auteur décrit deux royaumes, en contraste complet l'un avec l'autre; dans celui de Batna, tout est vil et dégradant; les crimes les plus atroces s'y commettent au grand jour et ne trouvent que des encouragements; à Tamoë, au contraire, la vertu, le bonheur, la prospérité fleurissent sans obstacle. Les deux descriptions sont remarquables; celle de Batna est tracée avec énergie.

«L'auteur prévient (p. 2) que l'ouvrage comprend trois genres: le comique, le sentimental, l'érotique. Le comique s'y montre à peine ou pas du tout; le sentiment est forcé, dépourvu de naturel; la portion érotique est de beaucoup la plus importante.

«Nous retrouvons à peu près dans _Aline et Valcourt_, les mêmes personnages que ceux que présentent _Justine et Juliette_; le président de Blamont, cruel, dénaturé, adonné à tous les vices, même à l'inceste, Aline, vertueuse, soumise, modeste, toujours persécutée et préférant le suicide à l'horreur de devenir l'épouse d'un vieux libertin; son père exige ce mariage parce qu'il y voit le moyen de s'assurer la possession de sa propre fille; Sophie a les mêmes vertus qu'Aline, et elle souffre également, tandis que Rose et Léonore essentiellement vicieuses, se plongent avec ardeur dans le désordre; Rose prospère, c'est une autre Juliette.

«Mais ici du moins on ne nous fait pas assister aux dégoûtantes, aux sauvages orgies que Sade se plaît à retracer dans _Justine_ et dans _Juliette_; le libertinage se concentre dans le cercle d'une famille; il est moins révoltant, mais il est d'une pratique plus facile et par conséquent plus dangereux.

«Quérard (France littéraire, VIII. 303), avance que l'auteur se peint sous le nom de Valcourt et raconte parfois sa propre histoire; Valcourt n'est toutefois qu'un bien triste héros; il ne cesse de jouer un rôle passif; il ne montre aucune qualité décidée, soit en bien, soit en mal.

«Des extraits d'_Aline et Valcourt_, ont servi à composer deux romans fort oubliés aujourd'hui: _Valmor et Lydia_, 1798; _Alzonde et Koradin_, 1799.»

Une production de Sade, _Idée sur les romans_, a été réimprimée en 1878, à la librairie Rouveyre (petit in-8, XLIII et 50 pages avec une préface sur l'oeuvre de Sade).

À la tête une lettre adressée à l'éditeur par un jeune et spirituel écrivain qui, on peut l'affirmer, rendra bien des services à l'histoire littéraire et à l'étude du passé; ce qu'on lui doit déjà est une garantie certaine.

M. Uzanne se félicite «d'avoir trouvé dans la fange sadique, une brochure décente, d'un intérêt indiscutable qui forme le plus étrange contraste avec l'originalité de son auteur. «Il raconte, à l'égard du _joli marquis_ des faits déjà connus pour la plupart; il transcrit page XXIII, le testament daté du 30 janvier 1807 et publié pour la première fois par Janin dans le _Livre_, 1870, page 291.

Sade formule dans ses dernières volontés que son corps ne soit ouvert sous aucun prétexte et qu'il soit transporté sur sa terre de Malmaison où il sera déposé sans aucune espèce de cérémonie dans le premier taillis fourré qui se trouve à droite.

Après une courte notice biographique. L'éditeur a placé la liste raisonnée des divers ouvrages de Sade, elle se compose de 23 numéros; on y voit figurer, nº 5 la _France f-tue_, comédie datée du 5796 (1796) et que le catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne, nº 3712, attribue au marquis; c'est assez probable mais il existe encore des doutes.

À la suite de l'_Idée sur les romans_, dont le texte est accompagné de notes instructives, l'éditeur a placé quelques lettres inédites qui offrent un intérêt d'autant plus grand qu'elles pré-

sentent le marquis de Sade comme un des nombreux auteurs dramatiques monomanes.

Il est question dans le livre du docteur Paul Moreau de Tours: _Des aberrations du sens génésique_, (Paris, 1880) du marquis de Sade, «fameux dans les annales psychologiques» on y trouve le récit du bal suivi d'un souper dans lequel on servit à profusion des pastilles de chocolat à la vanille.

«Tout à coup les convives, hommes et femmes, se sentent brûlés d'une ardeur impudique; les cavaliers attaquent ouvertement les dames. Les cantharides dont l'essence circule dans les veines de ces infortunés, ne leur permettent ni pudeur ni réserve; les excès sont portés jusqu'à la plus funeste extrémité; le plaisir devient meurtrier, le sang coule sur le parquet; les femmes ne font que sourire à cet horrible excès de leur fureur utérine. Prévoyant l'éclat que cette scène, comparable aux orgies de Néron, aurait quand le délire cesserait, Sade s'était sauvé avant le lever du soleil avec sa belle-soeur, toute sanglante encore de ces embrassements brutaux. Plusieurs dames titrées sont mortes des suites de cette nuit de dégoûtantes horreurs.» (_Mémoires du temps_, 1778).

Nous observerons que ce récit, souvent reproduit avec quelques variantes est fort exagéré; les documents officiels du procès devant le Parlement d'Aix, atténuent la gravité des faits qui restent toutefois fort criminels.

Vient ensuite dans le livre du docteur Moreau (p. 59) le récit de l'aventure de Rose Keller mais avec des variantes. Des personnes, passant dans une rue isolée de Paris, entendirent des gémissements, pénétrèrent dans la maison, trouvèrent une femme

nue, attachée sur une table; le sang coulait de deux saignées faites aux bras; les seins étaient légèrement tailladés, les parties sexuelles également incisées et baignées de sang. Lorsque les premiers secours lui eurent été prodigués, elle raconta qu'elle avait été attirée dans cette maison par le marquis; le souper terminé, elle avait été dépouillée de ses vêtements, étendue et liée sur une table. Un homme avec une lancette lui avait ouvert les veines et pratiqué un grand nombre d'incisions sur le corps, le marquis s'était ensuite livré sur elle à ses débauches habituelles. Son intention, disait-il, n'était point de lui faire du mal, mais comme elle ne cessait de crier, et qu'on entendait du bruit dans les environs de la maison, le marquis de Sade disparut avec ses gens (Brière de Boismont, _Gazette médicale de Paris_, 21 juillet, 1869.)

Nous avons fait mention d'un livre allemand intitulé: _Justine und Juliette, oder die Gefahren der Tugend und die Wonne des Lasters Kritische Ausgabe nach dem Franzosischen des marquis de Sade_. Leipzig, Carl Minde. Druck von Ernst Sorge, in Armstadt in-12 de 150 p.

Cet ouvrage est extrêmement peu connu en France; il présente des choses fort singulières; nous en donnerons une analyse rapide.

L'auteur débute par une généalogie fantastique; il donne à tort au héros les prénom et surnom de Charles-Louis; sa famille remonte aux premières invasions des Normands; elle a fourni à l'État, sous toutes les dynasties de la France, des militaires, des ecclésiastiques du plus grand mérite. Son père perdit une grande partie de sa fortune, dans les spéculations qu'engendra le système de Law, ce qui l'amena à épouser en secondes noces une

femme d'un rang fort inférieur au sien, une juive convertie, veuve d'un riche marchand d'Amsterdam.

Il avait de sa première femme qui appartenait à la famille ducale, de Liancourt, deux enfants, un garçon voué à une déplorable célébrité, et une fille, Camille, qui devint plus tard comtesse de Bray: il avait pris part à la guerre de la Succession; il avait été grièvement blessé à Ramillies; mécontent de ne pas être élevé au delà du grade de colonel, il quitta le service et se retira dans ses terres. Il avait un frère cadet qui embrassa la carrière ecclésiastique et entra dans l'ordre des Jésuites; il jouit d'un grand crédit auprès de la marquise, de Prie, et des ministres Bourbon et Fleury; intrigant habile, il se maintenait en faveur. Son frère et lui étaient de très beaux hommes, auxquels peu de belles résistaient, et la comtesse de Bray fut l'une des femmes les plus galantes de tout Paris.

Le jeune Sade porta dans sa jeunesse le titre de vicomte; son oncle discerna promptement chez lui des passions fougueuses et une intelligence remarquable. Il le plaça au couvent des Jésuites à Noisy-le-Sec. Le vicomte se distingua par ses progrès dans l'étude. Les bons Pères cherchèrent à le faire entrer dans leur ordre; ils se flattaient de trouver en lui une recrue qui leur serait utile. Son oncle l'en dissuada: «Tu as tout ce qu'il faut pour réussir; c'est pour toi, non pour d'autres qu'il faut travailler.»

L'oncle quitta Noisy-le-Sec lorsque son neveu eut fini ses études; il avait eu des querelles avec ses confrères; le vicomte et lui entreprirent ensemble de longs voyages; ils parcourent les Pays-Bas, l'Angleterre, l'Espagne et l'Italie; la mort du père de notre héros les ramena en France.

Il rencontra dans la diligence qui le conduisait à Paris, une jeune fille d'une beauté remarquable, mademoiselle Aroult; elle était protestante; ses parents avaient figuré parmi les victimes de la révocation de l'Édit de Nantes; ils lui avaient fait prêter serment de ne jamais épouser un catholique. Ce fut en vain que Sade, animé pour elle de la passion la plus vive, lui offrit sa main; elle refusa, sans nier toutefois l'impression qu'il avait produite sur son coeur. C'est dans un sentiment de vengeance qu'il s'est plu à accumuler sur elle outrages et infortunes, car les romans de Sade sont des autobiographies; Justine, c'est mademoiselle Aroult; Juliette, c'est la comtesse de Bray; l'oncle c'est le père Vitin.

On sait quelle était l'immoralité qui régnait à la cour de Louis XV; Sade se précipita avec ardeur dans tous les excès; son nom devint célèbre; on parla de lui dans le boudoir de madame de Pompadour et aux petits soupers du roi. Ce monarque que l'ennui dévorait, voulut connaître le libertin déjà fameux; le cardinal de Fleury s'en mêla; Sade vint prendre part à un souper auquel assistaient le roi, la maîtresse, le maréchal de Richelieu, les ministres Choiseul et Sartiges (_sic_).

Le souper se termina, comme d'usage, par une orgie; Sade y joua un rôle si brillant que le roi, étonné et charmé, voulut lui faire visiter le Parc-aux-Cerfs, et lui demander ses conseils sur les perfectionnements à introduire dans ce sérail. Plusieurs des scènes décrites dans les quatre derniers volumes de l'oeuvre de Sade, sont un récit de ce qui se passait parfois au Parc-aux-Cerfs.

Nous ne suivrons pas l'écrivain allemand dans tous les détails qu'il se plaît à raconter. Il nous dit que mademoiselle Aroult épousa un négociant nommé Sevrin; Sade veut se venger sur

l'homme qui lui a été préféré; il l'attire dans un guet à pens et lui fait subir une horrible mutilation. Il entreprend ensuite un voyage en Italie, s'y livre à toutes sortes d'infamies et de crimes, et revenu en France, trouve le roi très empressé de le revoir. Le marquis raconte tout ce qu'il a fait, sans rien omettre ni dissimuler. Louis XV est enchanté; il veut réaliser, pour son compte, ce que Sade décrit si bien. Il s'adresse, dans ce but, au ministre de la police qui lui procure tout ce qu'il désire. Le roi se donne, entre autres distractions, celle d'assister à l'exécution de quelques criminels, et l'auteur ajoute qu'on sait que Louis XV, caché derrière une des fenêtres de l'Hôtel de ville, fut témoin de l'horrible supplice infligé à Damiens en place de Grève.

Le roi nomme Sade son «maître secret des plaisirs.» Juliette lui a été présentée; il l'accueille avec la plus vive satisfaction, et il lui fait de riches cadeaux.

Quelque temps après, le marquis, son oncle et Juliette retournent en Italie; ils s'y livrent à toutes sortes d'excès, et ils finissent par être inquiétés par la police romaine, ce qui les engagea à revenir en France. Ils trouvèrent de nouveau à Versailles l'accueil le plus empressé; madame du Barry voulut, elle aussi, entendre le récit très détaillé des aventures du marquis; quelques épisodes la choquèrent un peu; l'histoire de la femme livrée aux bêtes féroces pour amuser le marquis et son entourage lui causa quelques émotions; mais elle se remit promptement, et elle prit une part brillante à de nouvelles orgies.

Arrivé à ce point, l'auteur allemand s'arrête dit qu'il a longtemps manqué de renseignements sur le reste de la vie de son héros qui mourut, à ce qu'il pense, vers 1775 ou 1776; heureusement, dans le cours d'un voyage qu'il fit en Angleterre, il rencon-

tra un vieil émigré français, le marquis de M-ss-e qui, depuis 1792, n'avait pas quitté Londres, et qui était très au fait de la chronique scandaleuse de l'ancien régime; il connaissait l'histoire du marquis; il en présente le dénouement par un aspect fort inattendu.

Fatigué de tant d'excès, cédant aux reproches d'une conscience fort longtemps endormie, le marquis alla consulter son oncle, le père Vitin qui était rentré dans le couvent des Jésuites à Noisy-le-Sec; le vieux pécheur conseilla à son digne neveu d'entrer dans l'ordre des Camaldules; il y fut fort bien accueilli; il y vécut en paix jusqu'à ce que la mort vint le frapper à l'âge de 63 ans; son aménité l'avait rendu cher à ses confrères; sa piété les édifia tellement qu'ils demandèrent au pape de le canoniser. Il légua toute sa fortune au couvent. Sa soeur, la comtesse de Bray, fut fort irritée; elle attaqua le testament: il en résulta un procès qui traîna si bien en longueur qu'il n'était pas terminé lorsque la révolution éclata; il n'en fut plus question. Juliette était devenue vieille et laide; elle chercha à se mettre en rapport avec les hommes que les événements élevaient au pouvoir, Barnave, Petion, Robespierre, mais ils ne firent aucune attention à elle. De dépit, elle changea de parti, elle se mêla d'intrigues contre-révolutionnaires, elle se lia avec Madame du Barry, et traduite devant le redoutable tribunal révolutionnaire, elle périt sur l'échafaud le même jour que l'ancienne favorite de Louis XV.

Une lettre de Sade faisait partie de la collection d'autographes de M. Michelot, (de Bordeaux) vendue à Paris en mai 1880: elle est adressée au gouverneur de Vincennes (prison de Vincennes, 2 nov. 1763, 6 p. pl. in-4), lettre fort curieuse, écrite à l'âge de

vingt-deux ans, et très importante pour la biographie qu'elle rectifie sur plusieurs points.

Emprisonné pour des excès commis dans une petite maison (peut-être celle d'Arcueil), Sade demande qu'on instruise sa femme de son arrestation, donne l'adresse de sa belle-mère, la présidente de Montreuil, et sollicite la permission de voir un prêtre. «Tout malheureux que je me trouve ici, Monsieur, je ne me plains point de mon sort. Je méritais la vengeance de Dieu, je l'éprouve: pleurer mes fautes, détester mes erreurs, est mon unique occupation.» Il demande son valet de chambre et le prie de ne pas instruire sa famille du sujet de sa détention. «Je serais, dit-il, perdu sans ressources dans leur esprit.» La date de son mariage, d'après cette lettre, serait du 17 mai 1763, et non 1766, comme l'ont dit certains biographes. On a joint à cette curieuse épitre une minute de lettre du gouverneur de Vincennes qui invite le Père Griffet à aller voir un jeune homme de vingt-deux ans, le marquis de Sade, qui a bien besoin de son ministère.

Un volume publié en 1861 (_Paris, Techener_, in-8º) sous le titre de: _Mélanges curieux et anecdotiques tirés d'une collection de lettres autographes ayant appartenu à M. Fossé d'Arcosse_, nous offre (nº 1003, p. 416) une lettre autographe adressée à un négociant de Lyon (16 pluviose an VI) pour intérêts particuliers, et 6 pages in-4º, de _Fragments_ autographes paraissant se rapporter soit au _Journal_ de sa détention à la Bastille ou à Vincennes, soit à ses mémoires... temps divisé en 12 parties... Supposition... la première division de 33, sans air, ni lettre, ni encre, ni quoi que ce soit au monde... la deuxième de 34, une heure de promenade et permission d'écrire une seule fois la semaine. Celui

sur lequel sont les mots: _Histoire de ma détention_ est particulièrement curieux.

Un de nos amis, bibliophile fervent, nous adresse la lettre suivante que nous croyons devoir reproduire:

«Vous avez bien voulu me communiquer les épreuves de votre étude sur le marquis de Sade; vous me demandez si je n'aurais pas quelques communications à vous faire à cet égard. J'en aurai sans doute, mais en ce moment, éloigné de mes livres et fort occupé d'ailleurs, je dois me borner à quelques notes rapides.

«L'auteur de _Justine_ offre à la psychologie un objet d'études des plus curieux; pour bien le comprendre, il ne faut pas l'isoler de l'époque qu'il traversa. Les derniers de ses écrits n'auraient pas eu le caractère de férocité qu'ils présentent, s'il n'avait pas vu les excès du régime de la Terreur; en inventant les _Mariages républicains_ et les bateaux à soupapes, Carrier n'offrait-il pas la réalité de quelques-unes des inventions du marquis?

«Sade n'a point, de nos jours, manqué d'imitateurs parmi nos écrivains. Sans aller aussi loin que lui, des romanciers ont montré des héros et des héroïnes de la perversité la plus raffinée. Quant aux principes de la philosophie _sadesque_, quant à sa négation de toute morale, quant à son athéisme, on retrouve tout cela partout aujourd'hui.

«Proudhon, entre autres, a beaucoup emprunté à Sade; il s'en est inspiré en maint endroit; il serait facile d'enregistrer, à cet égard, les rapprochements les plus frappants.

«La _Biographie_ Michaud avance que le marquis fit hommage à chacun des cinq directeurs de la République française,

d'un exemplaire de ses monstrueuses productions; ce fait a été révoqué en doute comme tout à fait invraisemblable; il est cependant exact, et des recherches persévérantes ont fait découvrir quel avait été le sort de quelques-uns de ces exemplaires, notamment de celui de Barras; le journal l'_Intermédiaire_, habituellement si riche en faits curieux, a donné à cet égard des détails piquants.

«Un mot et je finis, Madame Tallien, dont parle une de vos notes, ne jouissait pas, fort peu de temps après la publication de _Zoloé_, d'une excellente réputation, puisque c'est à elle que fut adressée, selon le _Catalogue_ imprimé de la _Bibliothèque nationale_ (_Histoire de France_, tom. X. p. 273 nº 19331), une _Lettre du diable à la plus grande putain de Paris. La reconnaissez-vous?_»

Ce libellé est signé BEELZBUD. L'administration de l'immense dépôt de la rue Richelieu a placé cet opuscule dans la _réserve_ où elle range ce qu'elle possède de plus précieux.

Nous ne nous dissimulons pas d'ailleurs combien notre étude reste incomplète; une biographie complète du marquis de Sade, ayant pour point d'appui des documents authentiques est encore à faire; ces documents existent, ils sont dans des mains qui en connaissent le prix; un jour viendra, nous l'espérons du moins, où ils seront livrés au public.

Au moment de mettre sous presse on nous signale un article de la _Revue des deux Mondes_ où il est question des diplomates étrangers résidant à Madrid vers 1840; le ministre des États-Unis est signalé comme un négociateur fort habile, mais se livrant parfois à des excentricités d'un goût douteux: ne s'avisa-t-

il pas un jour, imitateur trop fidèle du marquis, d'inviter à souper une vingtaine de _manolas_, auxquelles il distribua des substances par trop irritantes?

[Note 19: Sotades, auteur fort licentieux, grec contemporain de Ptolémée Philadelphe. On dit qu'ayant imprudemment attaqué de puissants personnages, il fut enfermé dans un coffre et jeté à la mer. Il en est fait mention dans Athénée; _Deipnos_. XIV, dans Suidas; dans Plutarque. Il ne reste de ses écrits que quelques faibles débris. Voir Hermana: _Élement. doct. met. (Leipzig.)_ 1816, p. 144, et Fabricius, _Bibl. groec._ II. 495.]

[Note 20: Parmi les autres publications de Bertrandet, nous trouvons la traduction des _Nouvelles galantes_ de B..., (Batachi) par un académicien des Arcades de Rome (Louet de Chaumont) _Paris_, an XII. Ce recueil est devenu peu commun; un bel ex. payé 44 frs., vente J. D. L. M. janvier 1866. À l'égard des diverses éditions italiennes de ces contes, voir G. Passano: _I Novellieri italiani in verso_. Bologna. 1868 p. 137.]

[Note 21: Voir sur ce personnage trop célèbre une notice de M. Armand Guiraud. 1836, in-8º, et un article de M. Vallet de Viriville: 495. _Nouvelle-Biographie générale._ XLI, 496.]

[Note 22: On comprend sans peine que _Justine_ ne figure guère sur les catalogues des livres publiés en France; un exemplaire de l'édition de 1791, 2 vol. in-8º (gravures ajoutées), se montra cependant au catalogue Pixérécourt, numéro 1239, mais il ne passa pas aux enchères. Nous trouvons aussi les dix volumes sur le catalogue de la bibliothèque (non destinée à la vente) de M. Joachim Gomez de la Cortina, à Madrid (1855, nº 3908); ces dix volumes sont indiqués comme ayant coûté trois mille réaux, (750

francs). Ils se montrent aussi au catalogue d'une importante collection qu'un libraire fort connu à Paris, M. Techener, avait envoyée à Londres pour y être livrée aux enchères et qu'un incendie a détruite le 29 juin 1865.

Le comte Tullio Dandolo, dans ses _Reminisence fantasie, scherzi litterari_ (Turin, 1840), avance que l'empereur Napoléon défendit, sous peine de mort, la lecture de _Justine_ aux militaires de ses armées. Nous n'avons trouvé nulle autre part l'indication de cette prohibition qui nous paraît dénuée de vérité historique.]

[Note 23: C'est, à ce qu'il paraît, l'exemplaire qui se trouvait dans la bibliothèque de M. Cigongne, acquise en bloc par le duc d'Aumale, qui rétrocéda ce volume.]

[Note 24: Le titre porte par le citoyen S***. La marque des frontispices est une lyre surmontée d'une couronne avec des rameaux de laurier de chaque côté et les mots VERITAS IMPAVIDA. Une autre édition, très-probablement la même avec un frontispice renouvelé, porte l'adresse de la veuve Girouard, 1795. Le nom de Sade et la marque ont disparu; l'ouvrage est précédé d'une épigraphe de sept vers latins empruntés à Lucrèce et énonçant la pensée qu'il faut faire avaler aux enfants des breuvages amers, mais salutaires: «Nam veluti pueris absinthia tetra medentes...»]

[Note 25: Signalons encore ici une lettre autographe fort curieuse écrite par Napoléon 1er, lorsqu'il n'était sans doute que premier consul, et adressée à Joséphine; elle a été insérée dans un catalogue d'autographes publié au mois d'octobre 1865, par le libraire Charavay et reproduite dans la _Petite Revue_, numéro

du 4 novembre 1865, pages 170 et 171, lettre signée _N._ avec paraphe, lundi à midi.

Dans cette lettre fort curieuse, Napoléon défend à sa femme de voir madame Tallien sous aucun prétexte. «Si tu tiens à mon estime, et si tu veux me plaire, ne transgresse jamais le présent ordre... Un misérable l'a épousée avec huit bâtards. Je la méprise elle-même plus qu'avant. Elle était une fille aimable; elle est devenue une femme d'horreur et infâme. Je serai à Malmaison bientôt. Je t'en préviens pour qu'il n'y ait point d'amoureux la nuit; je serais fâché de les déranger.....»

Née à Saragosse vers 1775, Mme Tallien divorça et épousa en 1805, M. de Caraman, qui devint peu après Prince de Chimay; elle mourut le 15 janvier 1835; M. Arsène Houssaye, lui a consacré sous le titre de _Notre-Dame de Termidor_, un volume où la fantaisie tient plus de place que la vérité historique.]

[Note 26: Joséphine, née en 1763, avait près de trente-huit ans lorsque _Zoloé_ fut livrée à l'impression.]

[Note 27: Le comte François de Cabarus, né à Bayonne, mort en 1810, célèbre par ses opérations financières en Espagne.]

[Note 28: Il existe divers manuscrits du procès fait à ce monstre exécrable, qui subit, le 25 octobre 1440, le dernier supplice, peine bien douce de tant de forfaits. Voir, Desessarts, _Procès fameux_, la _Bibliographie universelle, etc._]

[Note 29: Voir les Fous littéraires. Bruxelles, Gay et Doucé, 1680, p. 171.]

SECTION DES PIQUES

DISCOURS

Prononcé à la fête décernée par la Section des Piques, aux mânes de MARAT et de LE PELLETIER, par Sade, citoyen de cette section, et membre de la Société populaire.

CITOYENS,

Le devoir le plus cher à des coeurs vraiment républicains, est la reconnaissance due aux grands hommes; de l'épanchement de cet acte sacré naissent toutes les vertus nécessaires au maintien et à la gloire de l'État. Les hommes aiment la louange, et toute nation qui ne la refusera pas au mérite, trouvera toujours dans son sein des hommes envieux de s'en rendre dignes; trop avares de ces nobles tributs, les Romains, par une loi sévère, exigeaient un long intervalle entre la mort de l'homme célèbre et son panégyrique; n'imitons point cette rigueur: elle refroidirait nos vertus; n'étouffons jamais un enthousiasme dont les inconvénients sont médiocres et dont les fruits sont si nécessaires: Français, honorez, admirez toujours vos grands hommes. Cette effervescence précieuse les multipliera parmi vous, et si jamais la postérité vous accusait de quelque erreur, n'auriez-vous pas votre sensibilité pour excuse?

Marat! Le Pelletier! ils sont à l'abri de ces craintes ceux qui vous célèbrent en cet instant, et la voix des siècles à venir ne fera qu'ajouter aux hommages que vous rend aujourd'hui la génération qui fleurit. Sublimes martyrs de la liberté, déjà placés au temple de mémoire, c'est de là que, toujours révérés des humains, vous planerez au-dessus d'eux, comme les astres bienfaisants qui les éclairent, et qu'également utiles aux hommes, s'ils

trouvent dans les uns la source de tous les trésors de la vie, ils auront aussi dans les autres l'heureux modèle de toutes les vertus.

Étonnante bizarrerie du sort! Marat, c'était du fond de cet antre obscur où ton ardent patriotisme combattait les tyrans avec autant d'ardeur, que le génie de la France indiquait ta place dans ce temple où nous te révérons aujourd'hui.

L'égoïsme est, dit-on, la première base de toutes les actions humaines; il n'en est aucune, assure-t-on, qui n'ait l'intérêt personnel pour premier motif, et, s'appuyant de cette opinion cruelle, les terribles détracteurs de toutes les belles choses en réduisent à rien le mérite. Ô Marat! combien tes actions sublimes te soustrayent à cette loi générale! Quel motif d'intérêt personnel t'éloignait du commerce des hommes, te privait de toutes les douceurs de la vie, te reléguait vivant dans une espèce de tombeau! Quel autre que celui d'éclairer tes semblables et d'assurer le bonheur de tes frères? Qui te donnait le courage de braver tout... jusques à des armées dirigées contre toi, si ce n'était le désintéressement le plus entier, le plus pur amour du peuple, le civisme le plus ardent dont on ait encore vu l'exemple!

Scévole, Brutus, votre seul mérite fut de vous armer un moment pour trancher les jours de deux despotes, une heure au plus votre patriotisme a brillé; mais toi, Marat, par quel chemin plus difficile tu parcourus la carrière de l'homme libre! Que d'épines entravèrent ta route avant que d'atteindre le but. C'était au milieu des tyrans que tu nous parlais de liberté; peu faits encore au nom sacré de cette déesse, tu l'adorais avant que nous la connussions; les poignards de Machiavel s'agitaient en tout sens sur ta tête sans que ton front auguste en parût altéré; Scévole et Brutus menaçaient chacun leurs tyrans: ton âme, bien plus grande, vou-

lut immoler à la fois tous ceux qui surchargeaient la terre, et des esclaves t'accusaient d'aimer le sang! Grand homme, c'était le leur que tu voulais répandre; tu ne te montrais prodigue de celui-là que pour épargner celui du peuple; avec autant d'ennemis, comment ne devais-tu pas succomber? Tu désignais les traîtres, la trahison devait te frapper.

Sexe timide et doux, comment se peut-il que vos mains délicates ayent saisi le poignard que la sédiction aiguisait?... Ah! votre empressement à venir jeter des fleurs sur le tombeau de ce véritable ami du peuple, nous fait oublier que le crime put trouver un bras parmi vous. Le barbare assassin de Marat, semblable à ces êtres mixtes auxquels on ne peut assigner aucun sexe, vomi par les enfers pour le désespoir de tous deux, n'appartient directement à aucun. Il faut qu'un voile funèbre enveloppe à jamais sa mémoire; qu'on cesse surtout de nous présenter, comme on ose le faire, son effigie sous l'emblème enchanteur de la beauté. Artistes trop crédules, brisez, renversez, défigurez les traits de ce monstre, ou ne l'offrez à nos yeux indignés qu'au milieu des furies du Tartare!

Ames douces et sensibles! Le Pelletier, que tes vertus viennent un instant adoucir les idées qu'ont aigries ces tableaux. Si tes heureux principes sur l'éducation nationale se suivent un jour, les crimes dont nous nous plaignons ne flétriront plus notre histoire. Ami de l'enfance et des hommes, que j'aime à te suivre dans les moments où ta vie politique se consacre tout entière au personnage sublime de représentant du peuple; tes premières opinions tendirent à nous assurer cette liberté précieuse de la presse sans laquelle il n'est plus de liberté sur la terre; méprisant le faux éclat du rang où des préjugés absurdes et chimériques te

plaçaient alors, tu crus, tu publias que s'il pouvait exister des différences entre les hommes, ce n'était qu'aux vertus, qu'aux talents qu'il appartenait de les établir.

Sévère ennemi des tyrans, tu votas courageusement la mort de celui qui avait osé comploter celle de tout un peuple; un fanatique te frappa, et son glaive homicide déchira tous nos coeurs; ses remords nous vengèrent, il devint lui-même son bourreau: ce n'était point assez... Scélérat! que ne pouvons-nous immoler tes mânes. Ah! ton arrêt est dans le coeur de tous les Français. Citoyens, s'il était des hommes parmi vous qui ne fussent pas encore assez pénétrés des sentiments que le patriotisme doit à de tels amis de la liberté, qu'ils tournent un moment leurs regards sur les derniers mots de Le Pelletier, et remplis à la fois d'amour et de vénération, ils éprouveront plus que jamais la haine due à la mémoire du parricide qui put trancher une si belle vie.

Unique déesse des Français, sainte et divine liberté, permets qu'aux pieds de tels autels nous répandions encore quelques larmes sur la perte de tes deux plus fidèles amis; laisse-nous enlacer des cyprès aux guirlandes de chêne dont nous t'environnons. Ces larmes amères purifient ton encens, et ne l'éteignent pas; elles sont un hommage de plus à tous ceux que nos coeurs te présentent... Ah! cessons d'en répandre, citoyens; ils respirent, ces hommes célèbres que nous pleurons; notre patriotisme les revivifie; je les aperçois au milieu de nous... Je les vois sourire au culte que notre civisme leur rend. Je les entends nous annoncer l'aurore de ces jours sereins et tranquilles où Paris, plus superbe que ne fut jamais l'ancienne Rome, deviendra l'asile des talents, l'effroi des despotes, le temple des arts, la patrie de tous les hommes libres. D'un bout de la terre à l'autre, toutes les nations

envieront l'honneur d'être alliées au peuple français. Remplaçant le frivole mérite de n'offrir aux étrangers que nos costumes et nos modes, ce seront des lois, des exemples, des vertus et des hommes que nous donnerons à la terre étonnée, et si jamais les mondes bouleversés, cédant aux lois impérieuses qui les meuvent, venaient à s'écrouler... à se confondre, la déesse immortelle que nous encensons, jalouse de montrer aux races futures le globe habité par le peuple qui l'aurait le mieux servie, n'indiquerait que la France aux hommes nouveaux qu'aurait recréés la nature.

SADE, _rédacteur_.

L'assemblée générale de la Section des Piques, applaudissant aux principes et à l'énergie de ce discours, en arrête l'impression, l'envoie à la Convention nationale, à tous les départements, aux armées, aux autorités constituées de Paris, aux quarante-sept autres sections et aux sociétés populaires.

Arrêté en assemblée générale, ce 29 septembre 1793, l'an II de la République française, une et indivisible.

VINCENT, _président_. GÉRARD, MANGIN, PARIS, _secrétaires_.

FIN.

TABLE

pages _Avis des Éditeurs_ V

Juliette et Raunai (Les Crimes de l'Amour) 1

Idée sur les Romans 97

L'auteur des Crimes de l'Amour à Villeterque, folliculaire 137

Le Marquis de Sade.--L'Homme. 155

Le Marquis de Sade.--Ses Écrits. 195

Section des Piques.--Discours prononcé par SADE 265

Sources et licence

Texte : https://www.gutenberg.org/ebooks/28718. Domaine public (texte redistribue sans la marque Project Gutenberg). Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.